



COMPTE RENDU

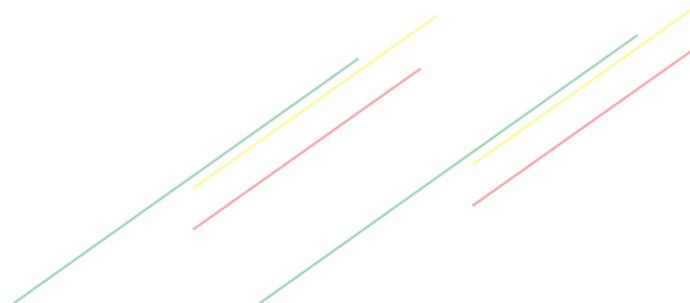
DE LA 6ÈME ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE L'INNOVATION OSIANE 2022

TENU DU 26 AU 29 AVRIL 2022
AU PALAIS DES CONGRES À BRAZZAVILLE

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	4
II. DEROULEMENT	6
II.1. CEREMONIE D'OUVERTURE	6
II.1.1. EVOCATION AU PREMIER PARRAIN DU SALON FEU Clément MOUAMBA	6
II.1.2. ALLOCUTIONS	6
II.2. LES TABLES RONDES	12
II.3. LES CONFERENCES	17
II.3.1. La conférence des Partenariats Publics Privés (PPP) sous le thème Adapter le meilleur mode de partenariat Public Privé pour les télécommunications	17
II.3.2. La conférence des Directeurs et Responsables des Systèmes d'Information DRSI	19
II.3.3. La conférence postale d'Afrique centrale	23
II.4. ATELIERS	28
II.4.1. Atelier Fintech Afrique centrale.....	28
II.4.2. Panel du PNUD : comment améliorer la connexion entre les porteurs d'innovation et les partenaires locaux pour assurer leur pérennisation dans l'écosystème entrepreneurial du Congo	30
II.4.3. Atelier Chambre de commerce LIZIBA.cg	32
II.4.4. Atelier financement des projets structurants.....	32
II.4.5. Atelier sur le Metaverse	33
II.4.6. Atelier sur les Infrastructures électriques, système d'autonomie d'énergie et solaire	34
II.4.7. Atelier sur le Protocole Internet IPV6, l'IRR et le RPKI.....	35
II.4.8. Ateliers conjoint sur la transformation numérique des professions libérales et le tribunal numérique	37
II.4.9. Ateliers sur le projet de transformation digitale du Congo et FOCUS Projet d'accélération de la transformation numérique du Congo	38
II.4.10. Atelier Art digital.....	39
II.4.11. Forum Peering Afrique centrale	40
II.4.12. Activités ACONOQ : pour un développement durable, missions sur l'évaluation de la conformité des marchandises	40
II.4.13. Python adolescent et adulte : Robotique	42
II.4.14. Validation DNSSEC	42
II.4.15. Conformité sur l'acceptation universelle des noms de domaine	44
II.4.16. Protection des données sensibles contre le vol, la perte, la publication, l'espionnage économique	45
II.4.17. UIT : mise en œuvre du projet PRIDA et agrément HCM4C.....	45
II.4.18. Rencontre des membres AFRINIC	46
II.5. FORMATIONS.....	46
II.5.1. Journée du 27 avril 2022.....	47
Formation 1 - Certificat ICDL : Essentiel de l'ordinateur et la recherche en ligne.....	47
Formation 2- Recherche en ligne avancée : Fact Checking	48

Formation 3- Branding et amp; Monétisation (BM) : Gagner de l'argent via Internet	49
Formation 4 - Outils de No-code, créez une application mobile sans savoir coder	49
II.5.2. JOURNEE DU 28 AVRIL 2022	49
II.6. VISO	53
II.6.1. Contexte et Justification	53
II.6.2. Déroulement	54
II.7. LE DIGITAL	57
II.7.1. Connexion Internet	57
II.7.2. Gestion des équipements	57
II.7.3. Site web et appli mobile	58
II.7.4. Visioconférence et streaming sur les réseaux sociaux	58
II.8. CEREMONIE DE CLOTURE	59
II.9. DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGESTIONS	63
III. CONCLUSION	63



I. INTRODUCTION



Il s'est tenu du 26 au 29 Avril 2022, au Palais des Congrès à Brazzaville en forma hybride, le Salon International des Technologies de l'Information et de l'Innovation, placé sous le Haut Patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Congo, Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, représenté par le Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation Monsieur Claude Alphonse SILOU (Ministre d'État).

OSIANE 2022 a connu la participation de près de 100 intervenants, de 12 000 participants et 40 concurrents pour le Challenge Startups Osiane, dont 12 venus de la République Démocratique du Congo, un (01) de l'Ethiopie, un (01) de la Côte d'Ivoire et 26 de la République du Congo.

Cette 6^{ème} édition du salon OSIANE a été rehaussée par la présence des membres du Gouvernement du Congo, du Ministre de l'Économie Numérique de la RDC, du Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias du BURUNDI, du Vice-Président ICANN Afrique, du CEO AFRINIC, du Représentant de UIT Afrique Centrale et Madagascar, du Président de l'Union des Postes d'Afrique Centrale, des Directeur Généraux, des représentants des institutions internationales, des représentants des corps diplomatique, des startups, des entrepreneurs et bien d'autres personnalités.



OSIANE 2022 a été marqué par la diversité des thématiques et le tableau ci-dessus donne un aperçu des différentes activités tenues et des pays représentés.

<p>Membres des Gouvernements</p>	<p>Ministre de la Communication et des Médias, Porte-Parole du Gouvernement du Congo, Ministre de la Sécurité et de l'Ordre Public, Ministre de la Santé et de la Population, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, Ministre de la Communication, des Technologies, de l'information et des médias du BURUNDI.</p>
<p>Pays représentés</p>	<p>France, États Unis, RDC, Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burundi, Benin, Rwanda, Kenya, Tchad, Cameroun, Guinée équatoriale, RCA</p>



Cheik MODIBO DIARRA, ancien Premier Ministre du Mali et Président de Microsoft Afrique était l'invité d'honneur de cette 6^{ème} édition.

II. DEROULEMENT

II.1. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a connu quelques moments forts, parmi lesquels l'ouverture marquée par l'hymne national interprété par Madame Cilia Jules, suivi de l'évocation au Premier Ministre parrain du Salon feu Clément MOUAMBA, le discours de circonstance du co-organisateur « ARPCE » par son Directeur Général M. Louis-Marc SAKALA, du Représentant Résidant du PNUD au Congo, du Senior Vice-Président Orange Energie AMEA, du Ministre du Numérique de la RDC, du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, de l'ancien Premier Ministre du Mali et du Ministre d'État représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Congo.



II.1.1. EVOCATION AU PREMIER PARRAIN DU SALON FEU CLEMENT MOUAMBA

L'hommage au Premier Ministre a été fait au travers d'une vidéo regroupant les activités OSIANE de 2017 à 2021, Patronnées par Feu Clément MOUAMBA. A travers cette évocation, les organisateurs ont voulu reconnaître l'appui constant apporté par ce dernier, considéré comme le père de Osiane.

II.1.2. ALLOCUTIONS

- Co-organisateur, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE)

De son propos, il en découle que le Salon International des Technologies de l'Information et de l'Innovation (OSIANE), impulse une dynamique nouvelle dans cette zone d'Afrique Centrale en favorisant les interactions entre les différents acteurs aptes à mener la réflexion sur les défis, les opportunités et les bonnes pratiques engendrés par la révolution numérique et la transformation digitale.

Plus qu'un engagement, OSIANE une opportunité pour le Régulateur à transcender ces objectifs communs en action, en offrant un continuum d'accompagnement, de conseil et d'appui multiformes pour permettre aux innovations engagées et en éclosion d'arriver plus rapidement à maturité.

Devant les besoins exprimés par l'écosystème au travers d'une révolution numérique qui elle-même exige des ponts d'expression, nous nous sommes associés à l'initiative de ce salon dès son aurore, pour œuvrer ensemble via la promotion de l'utilisation des outils numériques et la sensibilisation aux bénéfices pouvant être tirés de l'environnement numérique en développement. C'est à ce principe que l'ARPCE fait appel de tous ces vœux, au moment où s'ouvre la 6ème édition du salon OSIANE, aux partenaires locaux et internationaux engagés dans la bataille de la transformation digitale, à renouveler leur soutien à l'organisation de ce salon dont l'intérêt à la fois pour notre pays et la sous-région n'est plus à démontrer.



- Allocution du Représentant Résidant du PNUD au Congo

Le représentant résidant Monsieur Maleye DIOP a avant tout signifier l'importance pour le PNUD d'être un partenaire OSIANE pour les trois (03) dernières éditions sur les innovations. La question de l'innovation a un intérêt pour l'organisation qui, a entrepris au début de cette année une stratégie digitale qui est la barre d'offre de services pour les 170 pays à travers le monde où le PNUD est présent.

Il a fait mention des trois (03) axes majeurs de cette stratégie à savoir :

1. Utiliser le numérique pour apporter l'aide au développement aux pays partenaires ;
2. Renforcer les écosystèmes numériques et inclusifs et ;
3. Faire du PNUD une organisation orientée numérique dotée des compétences, des processus et des outils nécessaires pour accompagner son appui aux pays.

Pour clore son propos, il a notifié que dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, le PNUD a mis en place des laboratoires d'innovation et d'intégration au développement dans le but d'aider les partenaires à mieux répondre aux défis du développement, à la formation et à l'exploitation des innovations. Quarante-et-un (41) pays dont le Congo en possède.



- Allocution du Ministre du Numérique de la RDC

Dans son allocution le Ministre du numérique de la République Démocratique du Congo (RDC) a mis en lumière les actions de son gouvernement dans le numérique. Il a mis en lumière les avantages de la mutualisation des forces par les états au niveau de la sous-région, ainsi que le partage d'expérience, afin de faire face aux défis des transformations durables de la société.

De plus il a mis en lumière les différentes actions entreprise par le gouvernement de son pays dans le cadre des transformations durables tel que la mise en place d'un cadre juridique approprié et protecteur de la vie privée et d'un plan de transformation du numérique sous l'égide et la vision de son Excellence Felix Antoine KISEKEDI TSHILOBO, Président de la République Démocratique du Congo.

- Allocution de Monsieur Cheick MODIBO DIARRA Ancien Premier Ministre du Mali et Président de Microsoft Afrique

Pour Monsieur Cheick MODIBO, le numérique et l'innovation sont deux (02) valeurs sûres de ce moment pour boostent le développement en Afrique.

Il a souligné que des études ont démontrées que l'Afrique compte 700 millions de détenteurs de téléphones portables, soit plus que les Etats Unis et l'Europe réunit. Toutes les conditions sont remplies pour que l'Afrique soit la locomotive de la croissance mondiale.

Une prise de conscience des décideurs s'impose pour mutualiser les efforts, afin que la révolution du numérique ne se fasse sans les Africains, les jeunes devraient être mis à contribution dans le développement économique de l'Afrique.

- Allocution Senior Vice-Président Orange Energie AMEA

Dans son allocution Monsieur Nat-Sy MISSAMOU, Vice-Président Orange Energie a expliqué la thématique de la 6ème édition du Salon OSIANE « engageons-nous pour les transformations durables » en soulignant que la transformation numérique en Afrique est bien réelle, ce qui est important pour qu'une transformation soit durable c'est qu'elle réponde effectivement à des besoins concrets des populations.

Ensuite il a notifié que la base de ces transformations sont les réseaux de télécommunications, dans le cas du Congo beaucoup d'effort et d'investissement ont été fait pour mettre en place des infrastructures.

Enfin, il a cité quelques transformations qui doivent s'arrimer à ces infrastructures tel que l'école à domicile, la gestion intelligente des délestages énergétiques et la télémédecine. Il est important d'avoir ses propres idées, d'innover et de transformer.



- Allocution du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique

Le Ministre Monsieur Léon Juste IBOMBO a commencé son allocution en rappelant le contexte dans lequel était tenu la 5ème édition du salon OSIANE et a notifié le doute qui régnait sur l'organisation de la 6ème édition du salon.

La crise sanitaire COVID-19 s'annonçait comme obstacle majeur à cette organisation. A cet effet, il a salué la détermination des organisateurs notamment Mr Luc MISSIDIMBAZI Président de l'ONG Pratic et promoteur du salon et à affirmer le soutien du gouvernement pour ses réalisations positive au rayonnement de l'écosystème nationale des technologies de l'information de l'innovation.

A son sens, OSIANE consacrent l'envergure d'un lendemain meilleur au profit de la jeunesse Congolaise décomplexée et A rappelé que ce salon était placé sous le haut patronage du Premier Ministre, Chef du gouvernement Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO est une formidable opportunité d'opportunité d'ouverture, mais aussi de perfectionnement pour les experts et les décideurs sous le thème « engageons-nous pour les développements durables ».

Il a souligné l'intérêt croissant de la tenue d'OSIANE au niveau national et international au vu des changements technologiques (cloud computing, blockchain, crypto monnaie, machine learning, ...), structurelles et des cadres règlementaires.

Il a conclu son propos en mettant en lumière les actions du gouvernement dans le cadre de la transformation digitale.



- Allocution du Ministre d'Etat, Ministre du commerce, des Approvisionnements et de la Concurrence

Prenant la parole, le Ministre d'Etat Monsieur Claude Alphonse N'SILOU a remercié tous les participants et a notifié que « *Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite* » disait Henry Ford. De plus que la présence assidue et éminente des participants, rehausse le Salon.

Il a souligné que le Salon OSIANE par la volonté et l'abnégation de son initiateur l'ONG PRATIC, est devenu ce grand rendez-vous « *institutionnalisé* » dédié à l'Innovation et au Numérique, capable de rassembler les acteurs du monde représentants des gouvernements, entreprises privées et publiques, investisseurs, universitaires, entrepreneurs et jeunes passionnés.

Ensuite il a fait remarquer que grâce à cette capacité de mobilisation, Le Salon contribue à co-construire cet univers, fortement technologique et sans frontière, dans le respect des réglementations en vigueur et de l'éthique. De plus que le thème de cette édition : « **Engageons-nous pour des transformations durables** », choisi par les organisateurs, met en lumière les principaux défis auxquels nos sociétés sont confrontées et nous interpellent tous sur notre responsabilité face à la perspective d'offrir à nos jeunes un monde propre et fortement dominé par la technologie.

Le Ministre d'Etat a déclaré que cette édition, qui intervient quelques semaines après l'adoption par les pouvoirs publics du Plan National de Développement (PND) 2022 – 2026, est en harmonie avec l'ambition du gouvernement congolais qui a fait du développement de l'économie numérique un pilier majeur de ce PND et, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à institutionnaliser OSIANE dont le promoteur, Luc MISSIDIMBAZI ainsi que l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques méritent des encouragements.

Pour terminer son propos, le Ministre s'est réjoui de l'ambition affichée des organisateurs de porter l'étendard du drapeau congolais sous d'autres sanctuaires de la technologie et de l'innovation, en sélectionnant quatre startups pour le Salon VIVATECH à Paris du 15 au 18 Juin 2022. Ainsi, fut ouverte la 6^{ème} édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation OSIANE 2022.



La cérémonie d'ouverture s'est faite suivre par un cocktail, la visite des stands et du Village Startup Osiane.

Il a souligné que le Salon OSIANE par la volonté et l'abnégation de son initiateur l'ONG PRATIC, est devenu ce grand rendez-vous « *institutionnalisé* » dédié à l'Innovation et au Numérique, capable de rassembler les acteurs du monde représentant des gouvernements, entreprises privées et publiques, investisseurs, universitaires, entrepreneurs et jeunes passionnés.

Ensuite il a fait remarquer que grâce à cette capacité de mobilisation, Le Salon contribue à co-construire cet univers, fortement technologique et sans frontière, dans le respect des réglementations en vigueur et de l'éthique. De plus que le thème de cette édition : « Engageons-nous pour des transformations durables », choisi par les organisateurs, met en lumière les principaux défis auxquels nos sociétés sont confrontées et nous interpellent tous sur notre responsabilité face à la perspective d'offrir à nos jeunes un monde propre et fortement dominé par la technologie.

Le Ministre d'Etat a déclaré que cette édition, qui intervient quelques semaines après l'adoption par les pouvoirs publics du Plan National de Développement (PND) 2022 – 2026, est en harmonie avec l'ambition du gouvernement congolais qui a fait du développement de l'économie numérique un pilier majeur de ce PND et, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à institutionnaliser OSIANE dont le promoteur, Luc MISSIDIMBAZI ainsi que l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques méritent des encouragements.

Pour terminer son propos, le Ministre s'est réjoui de l'ambition affichée des organisateurs de porter l'étendard du drapeau congolais sous d'autres sanctuaires de la technologie et de l'innovation, en sélectionnant quatre startups pour le Salon VIVATECH à Paris du 15 au 18 Juin 2022. Ainsi, fut ouverte la 6ème édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation OSIANE 2022.



II.2. LES TABLES RONDES

Six (06) tables rondes ont été tenues au cours de cette 6ème édition du salon OSIANE avec des paneliste et thématiques diverses.

Table ronde des Ministres et institutions internationales OC01-01 : Elle avait pour objectif la présentation des politiques et programmes mis en place par les gouvernements et institutions dans le cadre de la transformation numérique dans l'administration publique.

Elle a connu la participation du Ministre de la Communication et des Médias, Porte-Parole du Gouvernement du Congo Monsieur Thierry Lezin MOUNGALA, Ministre de la Communication, des Technologies, de l'information et des médias du BURUNDI Madame Léocadie NDACAYISABA, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo Madame Arlette SOUDAN NINAULT et du Ministre des Petites, Moyennes Entreprise, de l'Artisanat et du secteur Informel Madame Jacqueline Lydia MIKOLO.

Au cours de cette table ronde, les ministres ont mis en lumière les efforts du Gouvernement pour la digitalisation des services publics et dans chacun des départements dont ils ont la charge.

On retiendra : l'Afrique n'est pas en marge des transformations durables, que les pays engagent chacun des actions pour arrimer les pays avec la mise en place des plans de digitalisation, le vote des lois sur la protection des données à caractère personnel, l'instauration des écoles à domicile, la mise en place des fonds de garantie et d'accompagnement des TPE/PME, etc.



Table ronde OC1-02 : Quelle Afrique demain-regards des décideurs sur l'impact du numérique sur le continent.

Elle avait pour objectif de mettre en lumière les atouts de l'Afrique innovatrice dans la résilience pour une transformation durable de l'écosystème. La table ronde 2 a connu la participation du Vice-Président d'ICANN Monsieur Pierre DANDJINO, de l'Associé DELOITTE Monsieur Karim KOUNDI, du Senior Fintech Operations & Technology ECOBANK Group Madame Djiba DIALLO, du CEO AFRINIC représenté par Monsieur Brice ABBA, du CEO Digital Africa Madame Stephan Eloïse GRAS, du DG du Groupe Vivendi Africa Monsieur Yann LEGUEN, du Représentant UIT Monsieur Jean Jacques MASSIMA.

Au cours de cette table ronde, a été mis en lumière les différents services Internet ayant émergés en Afrique pendant la période COVID-19 (service de livraison à domicile, de co-voiturage, de soins à domicile, d'école à distance, ...) et qui sont restés dans les habitudes des sociétés Africaines.

On retiendra : le numérique a un impact majeur dans le continent et que la COVID-19 a été un catalyseur dans le développement des services numériques en Afrique. De plus, les décideurs Africains devraient mutualiser les compétences et ressources pour plus de dynamisme et d'inclusion numérique.

Table ronde OC1-03 : Comment concilier le développement durable et la création des richesses dans un monde de plus en plus virtuel.

L'entreprise longtemps considérée comme principale véhicule de création de richesse, se voit obligée de conjuguer à la fois le respect de l'environnement et l'intégration des outils numériques pour l'automatisation de ses procédures. Cette table ronde avait pour objectif d'une part d'apprécier l'impact de ces transformations dans l'existence des entreprises, et d'autre part l'apport de ces obligations sur le développement économique ?

Cette table ronde Elle a connu la participation de Madame Seynabou DIAW BA Représentante Résidente Adjointe du PNUD, Monsieur Nat-Sy MISSAMOU Vice-Président Orange Énergie, de Monsieur Dominique MIGISHA Conseiller Spécial en charge du numérique à la Présidence de la RDC, Monsieur Khaled MEHIRI Président de GET-IT Tunisie, de Monsieur Jean-Manuel ROZAN Président de QUANT France.

On retiendra : les transformations numériques ont un impact capital dans l'existence des entreprises, elles ont révolutionné le mode de gestion et de fonctionnement des entreprises ainsi que le mode de travail des employés. Quant aux obligations sur le développement économique, les états et les entreprises devraient travailler ensemble afin de trouver des bases ou consensus profitable aux deux (02) parties.



Table ronde OC1-04 : les mécanismes innovants de financement et les Partenariats Publics Privés (PPP) efficaces pour des infrastructures de télécommunications durables.

Animé par le Professeur Alain KIYINDOU, cette table ronde arborait le fait que les infrastructures de télécommunications et informatiques restent la base du développement des services Internet et des plateformes numériques, cependant, leur financement reste un souci majeur pour les Etats qui ont déjà concédés d'énormes investissements sans toujours en tirer profit.

À la question de savoir comment penser aux nouveaux mécanismes de financements et garantir une meilleure rentabilité. Les partenariats publics privés, permettent-ils de faire évoluer les modèles de financements ?

Les panelistes ont démontré que oui, les PPP permettent de faire évoluer les modèles de financement.

Ont pris part à cette table ronde : Monsieur Michel ROGY de la Banque Mondiale, Monsieur Benoît DENIS de la Banque Européenne d'Investissement, Monsieur Ibrahim BAGARAMA DG ECOBANK CONGO, Monsieur Marc TEYSSIER d'ORFEUIL Délégué Général du Club PPP MédAfrique et Madame Bourgelie AMPION Associé du cabinet Lexa International, Congo.

On retiendra : Que les Partenariats Publics Privés (PPP) permettent évidemment de faire évoluer les modèles de financements. Les Etats et les entreprises privées travaillent de manière conjointement pour développer les outils et les mécanismes incitatifs au développement durable.



Table ronde OC1-05 : Quelle réglementation pour la production, la protection et la valorisation des données en Afrique centrale ?

Il ne fait plus aucun doute que les données à caractère personnel suscitent plusieurs inquiétudes auprès des utilisateurs et professionnels, alors que la multiplication des plateformes informatiques s'accroît. Comment orienter les décideurs à réguler les usages ?

Ont pris part à cette table ronde animée par Madame Sarah AHOUI, Chef de service Communication à l'ARPCE : Monsieur Bernard Sanchez DGA DJEZZY- Egypte, Monsieur Guichard TSANGOU Directeur des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique- CEEAC, Monsieur Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière PDG de E-futura, Monsieur Waalid KAABACHI Co-fondateur et Directeur associé BIWARE, Monsieur Ayham MOUSSA DG MTN CONGO représenté, Monsieur Prosper NTETIKA Conseiller du Ministre du Numérique – RDC, Monsieur Crépin NGUIMBI DG Infracom, Monsieur Alain CHAPO CHICHI DG CERCO.

On retiendra : Les dispositions réglementaires pour la production, la protection et la valorisation des données en Afrique centrale sont prises dans les pays notamment les ratifications et votes des lois sur la protection des données à caractère personnel, permettant d'orienter les décideurs à réguler les usages.



Table ronde OC1-06 : Comment accélérer la modernisation des administrations publiques et les systèmes d'information de l'Etat ?

Animé par Madame Horgerie GUEMPIAUT, cette table ronde a porté sur le fait que les systèmes d'informations des administrations sont jugés être des facteurs d'accélération de la modernisation des services publics et de la gouvernance.

Il semble que cette implémentation des systèmes d'information dans les administrations reste faible. Quels sont les leviers pour y parvenir au regard des défis de bonne gouvernance et de gestion efficiente des Etats ?

Ont pris part à cette table ronde : Monsieur Jeannot MAVOUNGOU DG de l'Agence Congolaise des Systèmes d'Information (ACSI), Monsieur Didier MUSETE DG de la DSCPT-RDC, Monsieur Jean-Jacques NGOKO MOUYABI DG de l'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité

On retiendra : il faille porter un accent particulier sur les compétences, faire des renforcements de capacité, procéder à la mutualisation des ressources et aux partages d'expérience, les équiper d'outils adéquat et facile à exploiter et faire de la pédagogie sur les nouvelles tendances du numérique.



II.3. LES CONFERENCES

À la 6^{ème} édition du Salon OSIANE il y a eu trois (03) conférences avec au total près de 200 participants.

II.3.1. LA CONFERENCE DES PARTENARIATS PUBLICS PRIVES (PPP) SOUS LE THEME ADAPTER LE MEILLEUR MODE DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE POUR LES TELECOMMUNICATIONS

Cette conférence a regroupé des acteurs du numérique, des partenaires financiers, des juristes et des participants confondus pour ainsi dire 14 intervenants soit un effectif de 45 personnes en présentiel et 3 en Visio.

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour, constituant l'ossature de la conférence. Ainsi, il sied de préciser que ces trois points en trois grandes parties notamment la notion PPP et ses enjeux primo, l'effectivité des PPP via le financement secundo et les défis à relever pour un meilleur Partenariat Public Privé tertio.



1. La Notion de PPP et ses Enjeux

Les PPP pour ainsi reprendre la définition de Mr Karim KOUNDI sont des contrats par lesquels une entité publique confie à une entité privée, la conception, la construction, l'entretien de tout ou partie d'un ouvrage pendant plusieurs années voir 10 ans ou plus. L'enjeu de cette conférence est de prouver et constituer un cadre fiable nécessaire pour de meilleurs PPP. Par ailleurs, il faut remédier aux éléments qui freinent l'épanouissement des PPP notamment :

- Considérer le PPP comme mode traditionnel des passations des marchés ;
- L'opportunité idéologique ;
- L'aspect Win-Win.

Comprendre la notion des PPP invite aussi à s'interroger sur comment rentabiliser les investissements de l'Etat et comment les privés vont ils se retrouver dans ce partenariat ? Ces questions qui auront leurs réponses dans les lignes qui suivent pourront nous permettre à tracer les différents enjeux des PPP tels que :

- Massifier les investissements ;
- Réaliser une multiplicité des projets ;
- L'échange entre les acteurs ;
- L'intégration des projets fonctionnels ;
- Les échanges de bons projets.

Enfin, il convient de préciser que ses enjeux des PPP ne sont pas seulement des éléments rattachés à ces derniers, mais retracent aussi de façon succincte l'objectif de cette conférence.

2- L'effectivité des PPP via le Financement

Le cadre lié au financement a permis à la banque mondiale de renchérir autours de son axe d'appui à l'investissement tel que la mise à disposition de 100.000\$ au Congo, afin d'accompagner les projets structurants. L'opérateur financier international a aussi reconnu les efforts consentis par le BEI (BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT) Traduit par une implication liée à l'investissement des projets innovants. La Banque Mondiale a précisé leur stratégie appelée l'économie numérique pour l'Afrique, basée sur sept (07) piliers. Cette aide permettra aux Africains de bénéficier de l'internet à moindre coût. Au nombre de ces piliers, nous pouvons citer :

- Infrastructure Numérique ;
- L'application utile au développement humain ; nécessaire à la compétitivité et création d'entreprise ;
- Favorisation les compétences numériques ;
- Culture de l'entrepreneuriat du numérique, le paiement en ligne ;
- L'ajustement des cadres réglementaires ;
- Définition d'un partenariat dynamique et de confiance.

3- Les défis à relever pour les meilleurs partenariats publics.

L'enjeu principal de cette conférence était axé sur les modalités des PPP stratégiques en vue de favoriser le développement du numérique ou sa transformation. Tous les intervenants ont tour

à tour présenté ces défis notamment :

- Associer le secteur privé de la conception et la maintenance au cours du contrat ;
- Inclure une fonctionnalité rationnelle des PPP ;
- Eviter de considérer le PPP comme un appel d'offre classique ;
- Les difficultés liées à la mise à disposition des fonds à l'égard des opérateurs du numérique ;
- Les pouvoirs étatiques doivent faire suivre le défi pour un équilibre opératif ;
- La promotion des actions mutuelles dans le cadre des PPP en associant les PME locaux ;
- Favoriser les initiatives privées publiques ;
- Doter aux opérateurs les moyens techniques et technologiques ;
- Intégrer les aspects de développement des PPP pour les télécoms, mais aussi pour le transport etc.
- Favoriser la cohérence des textes réglementaires en excluant la contrariété possible ;
- Faciliter un bon choix des partenaires des contrats ;
- Intégrer les canaux de succès des PPP notamment le modèle coopératif, critique et de capacité des PPP ;
- Mettre en œuvre un cadre juridique approprié favorisant les droits respectifs des acteurs ou des opérateurs ;
- Favoriser l'accès communautaire des États ;
- La Banque Mondiale est prête à mettre en œuvre des formations adéquates afin de promouvoir les compétences nécessaires ;
- Formation des jeunes ;
- Enfin, promouvoir le développement du capital humain.

En définitive, la conférence sur les PPP a été un chef d'œuvre tant pour les opérateurs que pour les institutions qui n'ont aménagé aucun effort à proposer ensemble des solutions fiables afin de trouver des modes opératoires des meilleures PPP. C'était aussi, l'occasion pour les uns de présenter leurs difficultés et pour un moyen de partager leurs expériences.

II.3.2. LA CONFERENCE DES DIRECTEURS ET RESPONSABLES DES SYSTEMES D'INFORMATION DRSI

Modérée par Monsieur Serge Parfait GOMA, Expert en Cyber sécurité et parsemée d'une multitude d'interventions elle a connu la participation d'une quarantaine de participants.

Cette conférence avait pour but de renforcer le rôle des DRSI, et de renforcer la collaboration entre les Directeurs ou Responsables des Systèmes d'Information ou informatique des organismes, en favorisant un partage de savoir.

Le modérateur a présenté l'opportunité de l'ICANN offre aux DRSI, ainsi que de l'importance des ressources IP dans la mise en place de leurs activités. Par ailleurs, il a évoqué brièvement la nécessité des outils collaboratifs et de mobilité, le retour d'expérience des DRSI etc...



1. Rôle des DRSI dans l'organisation

Lors de sa prise de parole Madame Lisette EBONZO a mis un accent particulier sur les innovations et les transformations des entreprises qui doivent être impulsé par les DRSI.

- La fonction stratégique des DRSI dont l'importance se situe dans l'année 982 qui a pour vocation, d'introduire de manière durable les technologies nécessaires à la transformation des administrations ;
- La structuration de la fonction des DRSI ; et
- L'accroissement de la donnée nécessite le renforcement de l'importance des DRSI, afin de systématiser la profession au sein des organismes. D'autant plus que la fonction n'a pas de base égale au sein des administrations pour crédibiliser les DRSI.

2. Les grandes tendances informatiques et télécommunication

Ces grandes tendances ont été exposées par Mr Mamadou DIALLO, Directeur de CIO-MAG avec brio, parmi lesquels on peut citer :

- Le cloud ;
- Les data ;
- L'intelligence artificielle ;
- La 5G ;
- La cybersécurité.

Ce sont des tendances susceptibles d'accélérer les transformations digitales, surtout avec l'explosion de l'internet en formant des ingénieurs qualifiés.

3. Mieux connaître l'ICANN, ses projets en cours et ses opportunités de formation

Cette partie a été animée par le vice-président de l'ICANN Afrique Pierre DANDJINOU ainsi que ces collaborateurs qui ont présenté brièvement l'ICANN et le mécanisme de la mise à jour des DRSI. A cet effet, il importe de noter que :

- Les systèmes des noms de domaine sont coordonnés par l'ICANN au niveau mondial et le .CG apparait alors, comme le premier niveau du nom de domaine. Au Congo c'est l'ARPCE qui en est le gestionnaire.
- Les adresses IP sont gérées par l'ICANN et sont divisées par régions lesquelles jouent un rôle important dans la stabilisation de l'internet.

4. La pénurie des adresse IP

Ce volet a été développé par Mr Brice ABBA Community Manager d'AFRINIC, qui a mis un accès particulier sur la nécessité des DRSI d'être détenteur d'un adresse IP, pour renforcer leur légitimité, afin d'acquérir :

- Le meilleur Multi homing
- Eviter la renumérotation
- L'indépendance de votre identité face des fournisseurs d'accès Internet.

5. Les outils collaboratifs et de mobilité

Cet aspect a été abordé par Mr Hayam MOUSSA, Directeur de MTN Congo représenté.

Ces outils favorisent la flexibilité par la digitalisation du travail au moyen des différents médias, à l'instar de WhatsApp. Des outils apportant une valeur ajoutée dans l'environnement de travail permettant la mise en place de la dématérialisation.

6. Le retour d'expérience des DRSI

Mr Stany LOUVOUEZO RSI à l'ARPCE a lancé un regard rétrospectif sur son expérience professionnelle mettant en exergue l'étendu des transformations digitales.

Pour ce faire il faut :

- Redéfinir les transformations digitales ;
- Eviter d'avoir beaucoup d'application et ;
- Améliorer l'espace client.

Ce sont les préalables requis pour une transformation digitale effective au sein de la direction des systèmes d'information.

7. Solution d'hébergement et de connectivité

Mr Richard TCHISSAMBOU, Directeur Technique de GVA Congo évoquant le sujet a notifié que :

- L'hébergement : est une notion axée sur le stockage des données sur des serveurs sécurisés par leur accessibilité. Il peut être interne ou externe
- Les enjeux de l'hébergement résident dans le taux de disponibilité de l'accès à l'information.

Par ailleurs la connectivité est l'élément essentiel d'accès aux données.

8. LES gestions de données à caractère personnel

La problématique de la gestion des données à caractère personnel a été évoquée par MR Sosthène PALA. Celui-ci a en premier lieu fait une distinction entre les données sensibles et personnelles.

- Donnée personnelle : toute information se rapportant à une personne physique, à son identifiant.
- Donnée sensible : ce sont des informations d'origine sociale ethnique ou politique.

9. La problématique des cloud

On la problématique des cloud est un volet développé par MR Walid KAABACHI, Co-fondateur associé de BIWARE, Get'IT.

Cela dit, en Afrique l'on observe une très grande sauvegarde des données dans les cloud, ce qui pose un problème de souveraineté dans ce domaine. Les Américains sont leader grâce à Google et Microsoft.

En Afrique l'on distingue trois (3) types de cloud à savoir :

- Les cloud souverains : données sensibles qui attirent à la sécurité nationale
- Les cloud neutres : les parts de stockage acheté par des usagers
- Le cloud privé : l'exclusivité des opérateurs économiques.

Recommandations

- Plusieurs solutions ont été préconisées par les divers intervenants notamment avec l'organisation des colloques, et la constitution effective des clubs DRSI à l'échelle nationale. Par ailleurs, l'adoption d'une politique de communication à l'endroit des décideurs en vue de les sensibiliser sur le rôle prépondérant des DRSI.
- Procéder à la création d'un réseau international des DRSI pour accompagner et accélérer ce processus.
- Il est nécessaire de faire la professionnalisation de l'informatique pour un renouvellement des compétences au vu de la ramification des compétences dans ce domaine, car l'innovation des systèmes d'information ne se limite pas au serveur, il faudrait en outre : une dimension stratégique, des usages numériques et des processus.
- Les DRSI et les sociétés devraient s'orienter vers l'hébergement externe sur un site de société ou d'entreprise puisqu'elle est un gage de sécurité et permet un accès permanent aux données.

- Faire une sensibilisation au plus haut niveau des Etats avec des subventions, d'une éducation sur l'achat des cloud pour asseoir notre souveraineté dans ce domaine.
- En somme, cette conférence par les innombrables thématiques abordées favorisera tant soit peu l'affermissement de notre écosystème numérique par le truchement des DRSI susceptibles d'impulser les transformations digitales au sein de nos administrations et entreprises.

II.3.3. LA CONFERENCE POSTALE D'AFRIQUE CENTRALE

Il s'est tenu ce 28 avril 2022 dans le cadre du salon OSIANE, la Conférence Postale de l'Afrique centrale qui a connu la participation des délégations du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de la RCA, de la RDC, du Rwanda et de la Guinée équatoriale (en mode hybride) pays tels que le Cameroun regroupant de l'Union Panafricaine des Postes et celle de Madame la ministre des Postes et Télécommunications du Burundi.

Cette conférence sous le thème « La numérisation et l'intégration sous régionale de la poste comme vecteur de développement économique et durable de l'Afrique centrale », est l'initiative conjointe de l'ARPCÉ et du salon OSIANE dans le cadre de la 6e situation pour mener une réflexion sur les défis, opportunités et les bonnes pratiques engendrés par la révolution numérique et la transformation digitale.



L'ouverture des travaux de la conférence a été marquée par trois allocutions :

1- Monsieur Louis Marc SAKALA Directeur Général de l'ARPCE

Prenant la parole Monsieur Louis Marc SAKALA a rappelé que la poste était une vieille activité et un témoin des autres activités humaines et qu'en tant que Régulateurs, acteurs de premier plan du secteur postal dans chacun des pays, il est important de la promouvoir à travers des initiatives novatrices.



En initiant cette conférence, saluée par ses pairs, l'ARPCE entend :

- Créer une plateforme d'acteurs des services postaux afin de faciliter la création collective des services innovants d'intérêt public et d'obtenir des institutions et gouvernements tout l'appui que cela exige ;
- Fédérer les acteurs afin de faire face aux évolutions des modes de vie ou de l'accroissement de la concurrence dans un contexte qui exige l'évolution du modèle historique de la Poste remis en cause par le développement des échanges numériques ;
- Etudier dans un esprit de création collective les sources de revenus supplémentaires et familiarisant le public avec de nouveaux services numériques.
- Construire la Poste de demain avec les postiers d'aujourd'hui.

Il a notifié que, si les technologies numériques étaient considérées comme la vague que la poste doit surfer pour sa pérennisation dans la sous-région, il faudra, cependant, harmoniser les points de vue pour permettre aux populations de commercer grâce à des facilités accordées aux activités postales.

Il termine son propos en soulignant que, durant cette conférence, il faille définir ensemble, Opérateurs et régulateurs, les apports des uns et des autres.

2- Secrétaire général de l'UPAP Monsieur SIFUNDO Chief MOYO

Le Secrétaire Général de l'UPAP a remercié les organisateurs de cette invitation et s'est réjoui du niveau d'engagement dont fait montre le gouvernement congolais dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, ainsi que le leadership du Ministre des Postes, Télécommunication. Nous sommes tous des citoyens d'un village planétaire avec la présence des TICS.

Après avoir signalé que le secteur postal ne sera pas en reste de cette transformation digitale, rappelé la stratégie de l'UPAP axée sur la transformation numérique de son exploitation et la diversification de son offre, il a martelé sur l'importance de promouvoir les PME et d'accompagner la jeunesse dans le développement des talents.

Il a notifié l'engagement de l'UPAP à s'engager auprès de l'Etat congolais et inscrire cet événement dans leur calendrier annuel pour y participer pleinement et a rappelé que le premier secrétaire général de l'UPAP Monsieur Edouard MADINGOU était Congolais. Pour terminer son propos, il a souligné que : « L'avenir de l'Afrique réside dans la poste ».



En initiant cette conférence, saluée par ses pairs, l'ARPCE entend :

- Créer une plateforme d'acteurs des services postaux afin de faciliter la création collective des services innovants d'intérêt public et d'obtenir des institutions et gouvernements tout l'appui que cela exige ;
- Fédérer les acteurs afin de faire face aux évolutions des modes de vie ou de l'accroissement de la concurrence dans un contexte qui exige l'évolution du modèle historique de la Poste remis en cause par le développement des échanges numériques ;
- Etudier dans un esprit de création collective les sources de revenus supplémentaires et familiarisant le public avec de nouveaux services numériques.
- Construire la Poste de demain avec les postiers d'aujourd'hui.

Il a notifié que, si les technologies numériques étaient considérées comme la vague que la poste doit surfer pour sa pérennisation dans la sous-région, il faudra, cependant, harmoniser les points de vue pour permettre aux populations de commercer grâce à des facilités accordées aux activités postales.

3- Ministre des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique Monsieur Léon Juste IBOMBO

Le Ministre Léon Juste IBOMBO a lancé les travaux de la Conférence Postale d'Afrique Centrale, après l'ouverture officielle de la 6ème édition du Salon International des Technologies de l'Information et de l'Innovation « OSIANE », où les feux de la rampe se sont allumés dans le discours du Ministre d'Etat, Ministre du Commerce de l'Approvisionnement et de la Consommation, Monsieur Claude Alphonse N'SILOU, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement Anatole Collinet MAKOSSO ; discours au cours duquel, il a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à institutionnaliser OSIANE dont le promoteur, Luc MISSIDIMBAZI ainsi que l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques méritent nos encouragements.

Il a souligné que la poste est un levier socio-économique d'où l'intérêt de 192 pays constitués membres de l'Union Postale Universelle UPU et d'avoir mis en place un arsenal juridique supra et national encadrant les domaines du numérique et de la poste.

II.4. ATELIERS

Pendant OSIANE 2022 il y a eu 20 ateliers avec un total de 700 participants. Ces ateliers aux thématiques diverses sont :



Il rappelle l'intérêt de cette conférence qui consistait à :

- Créer une plateforme des acteurs des services postaux ;
- Fédérer les acteurs postaux afin de faire face aux évolutions des modes de vie ou de l'accroissement de la concurrence dans un contexte d'exigence numérique ;
- Etudier les sources de revenus supplémentaires en lien avec les nouveaux services numériques ;
- Construire la poste de demain avec les postiers d'aujourd'hui ;
- Mobiliser les investisseurs étrangers aux fins d'appuyer l'écosystème postal au travers des montages financiers plus efficaces.

Il a conclu en soulignant que pour réformer les postes, il faudra s'appesantir sur la transformation numérique des activités postales et la modernisation des offres des produits et services sur le commerce électronique, le développement durable et l'inclusion financière.

1- Partage d'expériences et recommandations de l'Union Panafricaine des Postes

L'UPAP par le biais de son Secrétaire Général a d'abord présenté le contexte du service des Postes de l'Afrique. Il y'a moins de 80% de la populations adulte vivant sans référence postale. Tandis que la Poste est un maillon essentiel de l'écosystème numérique. L'UPAP a mis en œuvre le « *Smart Post Office* » qui est un bureau de Poste Intelligent, afin de promouvoir l'intégration des services postaux des pays de l'Afrique Centrale vers une intelligence artificielle. Elle n'aménage aucun effort pour aider les Etats dans le cadre de régulation des Postes selon les normes de l'UPU (Union Postale Universelle).

Au nombre des recommandations, l'on peut relever ce qui suit :

- La promotion de la collaboration inter-régionale ;
- La promotion du partage des infrastructures ;
- La coordination par l'UPAP des opérations postales des Etats membres ;
- L'implication des Etats, est un facteur d'intégration et de responsabilités ;
- Le rappel aux pays membres de s'acquitter de leurs contributions statutaires concernant la construction du siège de l'UPAP ;
- Les Etats membres doivent accompagner les services postaux.

2-Partage d'expérience du Consultant International de Régulation des Postes

Ancien Ministre des Postes de la Tunisie Consultant de la Banque Mondiale et de l'Union Africaine, M. Gley a présenté un plan de régulation des postes qui consistera à diversifier le secteur postal. Il a invité les Etats à promouvoir des échanges coopératifs dans l'optique de ficeler un mode opératoire commun des Postes.

3-Présentation de la structure postale des pays de l'Afrique centrale

Avant de procéder à la présentation de leurs structures postales respectives, les Etats ont suivi avec maestria le témoignage de l'opérateur historique du Kenya à travers l'allocation de Mme Frida représentant en format zoom du Directeur des Postes. Dans son témoignage, le Kenya a invité les Etats membres de l'Afrique centrale à :

- Entretenir les relations de Partenariat
- Collaborer étroitement en vue de l'unification relationnelle de l'écosystème des Télécoms
- Réfléchir sur les mécanismes d'intégration. Illustration de leur unité artisanale animée par les femmes qui a accru sa productivité dans le domaine des Postes.
- Mobiliser la technologie pour des solutions tangibles. Cas du portefeuille des passeports
- Assurer les services d'adressage des Postes et la Protection des données garantie du respect de la vie privée.

La poste du Kenya ayant appliqué ces aspects a atteint son autonomisation et sa fidélisation. Elle élabore des stratégies, afin de s'imposer dans la révolution numérique à savoir :

- La gestion des données à travers trois (3) volets notamment : le Cloud Computing à innover, l'utilisation des données dans la prise de décisions et ;
- La promotion de la question de la durabilité à travers : la Coopération-Gouvernement-Opérateurs Privés-Acteurs

II.4. ATELIERS

Pendant OSIANE 2022 il y a eu 20 ateliers avec un total de 700 participants. Ces ateliers aux thématiques diverses sont :



II.4.1. ATELIER FINTECH AFRIQUE CENTRALE

L'atelier FINTECH Centrale Africa a réuni plus de 61 participants dont 59 en présentiel et 3 en ligne, ainsi que sept (07) intervenants autour d'une thématique portant sur les enjeux techniques, économiques et de gouvernance des services financiers du numérique. L'objectif étant de mettre en lumière l'écosystème des services financiers du numérique et de créer une plateforme des acteurs de ce domaine, afin, de faciliter la création collective des services innovants d'intérêt public.

Quatre points importants ont été abordés :

- Les enjeux techniques et économiques de la FINTECH ;
- La gouvernance ;
- Le partage d'expérience ; et
- La mise en place d'un cadre d'échange.

Après la brillante introduction de Mr Narcisse KIOUARI chargé de suivi des relations internationales à l'ARPCE, Madame Annoncia BADIABIO Senior Manager à EY-Consulting a donné un aperçu du contexte et de l'environnement des services financiers et digitaux en République du Congo où elle a présenté le résultat des travaux qu'ils ont eu à réaliser pour le compte du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, ainsi que pour la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le Directeur des Statistique et des Etudes de l'Agence de Régulation des Transfert des Fonds (ARTF) de sa part a fait un partage d'expérience sur la raison d'être et les missions de l'ARTF dans le cadre de la régulation des transferts des fonds et des services financiers du numérique en République du CONGO.

Toujours dans la perspective du partage d'expérience, Monsieur Laud OBAMI Co-fondateur de la FINTECH TINDA a partagé à l'assistance son expérience avec la présentation de la FINTECH TINDA, ses missions, ses services ... Il en a profité de présenter leur projet en collaboration avec le ministère des Finances, avec la mise en place d'un outil de trois modules qui, permettra de gérer les flux financiers collecter par les impôts.

Aussi, après ce partage d'expérience apporter par Monsieur Laud OBAMI, Madame Djibila DIALLO qui est Senior FINTECH à ECOBANK a partagé son expérience et son regard sur les enjeux techniques et économiques des plateformes de sécurités, des services technologiques et sur la facturation, les profils, les métiers et les interopérabilités de ce secteur.

Monsieur Landry DJIMPE lui de sa part a évoqué la question de l'Evolution des Services Financiers Digitaux sur les 10 dernières années.

Dernier intervenant de l'atelier, Mr Jean Arnaud NGOUA, Conseiller Technique du Directeur Général de l'ARPCE a fait une petite présentation de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques tout en présentant sa raison d'être, ses missions, ses secteurs cibles, ainsi que son apport et participation en matière de régulation des services financiers du numérique en République du Congo.

Recommandations

- La collaboration entre les différentes parties prenantes (banques, telcos, EME, FINTECH) sera plus bénéfique à tous les acteurs de l'écosystème et nécessaire pour libérer le plein potentiel des services financiers digitaux, notamment développer les services à forte valeur ajoutée qui permettront de développer l'usage des services
- Mieux structurer le cadre réglementaire sur les services financiers digitaux pour faciliter le développement du secteur et protéger les consommateurs. C'est aussi rassurant pour attirer les financements nécessaires au développement du secteur
- La mise en place de bacs à sable par les Banques Centrales, sur l'exemple d'ECOBANK, destiné à faciliter le test de services en situation réelle, réduirait les barrières à l'entrée et favoriserait la mise sur le marché de nouveaux produits et services innovants
- Les crypto-actifs représentent de grandes opportunités pour nos économies, il serait temps de se pencher sur le sujet comme la République Centrafricaine qui a fait passer une loi sur le Bitcoin En somme, le domaine de la FINTECH dans le monde, et plus particulièrement en Afrique est dans un état embryonnaire, c'est pourquoi il nécessite une véritable attention particulière, venant non seulement des structures FINTECH qui existent déjà, mais des structures qui naitront bien après. Les régulateurs qui sont aussi des parties prenantes dans le processus de régulation de ces structures ont un rôle à jouer dans la promotion de ses nouveaux services financiers.



II.4.2. PANEL DU PNUD : COMMENT AMELIORER LA CONNEXION ENTRE LES PORTEURS D'INNOVATION ET LES PARTENAIRES LOCAUX POUR ASSURER LEUR PERENNISATION DANS L'ECOSYSTEME ENTREPRENARIAT DU CONGO

Le Programme des Nations unies pour le développement fait partie des programmes et fonds de l'ONU. Son rôle est d'aider les pays en développement en leur fournissant des conseils mais également en plaidant leurs causes pour l'octroi de dons.

Cet atelier de 46 participants a été axé sur deux (02) innovateurs congolais qui ont bénéficié de l'appui du PNUD.

1. Un jeune entrepreneur a créé Makala bio pour aider les cuisiniers tout en préservant l'environnement. Makala signifie charbon. Bio est organique. Cet entrepreneur propose un beau paquet, Makala bio est moins cher que le charbon et les arbres sont épargnés.

« Makala BIO » (braise bio) est utilisée pour la cuisson et elle est fabriquée à partir des déchets biodégradables de cuisine, en l'occurrence les peaux de banane, de manioc, les rejets de noix de coco avec un liant naturel en vue de lutter contre la déforestation du pays.

A chaque achat d'un paquet de « Makala bio », Etec offre un "Wakisha" qui n'est rien d'autre qu'un allume-feu écologique fait sur base des produits naturels tel que la cire afin de lutter contre les produits cancérigènes tel que le pétrole, le sachet.

En vue de bien bénéficier des avantages qu'offre ce produit, il est recommandé de se munir au préalable d'un brasero du type foyer amélioré.

2. Par Matt SEINZOR, Responsable de la Cartographie -AccLab Congo, une séance de classification et de filtrage de ces solutions par niveau de maturité, entre le AccLab du PNUD Congo et différentes parties prenantes (les incubateurs, les startups, les comités des marchés domaniaux, les sociétés de téléphonie mobile et les établissements de microfinance), a été organisée fin octobre 2021.

Au cours de cette activité intégrée, une solution digitale mature a été retenue pour être proposée à la gestion des flux liés à ce Fonds de crédit revolving. Cette innovation vient à point nommé dans les contextes, international de la révolution numérique, et national de la mise sur orbite du Livre Blanc des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, et aussi de l'inscription de l'économie digitale parmi les six (6) axes prioritaires du prochain Plan national de développement (PND 2022-2026).

Cette plateforme générera de nombreuses données (les profils des utilisateurs, les flux des transactions etc.) si bien que les questions d'hébergement, de gestion et de propriété de celles-ci seront abordées lors nos prochaines discussions.

Le digital parmi les solutions d'inclusion financière des acteurs du secteur informel au Congo-Brazzaville, Des solutions robustes pour le financement de ce secteur à l'issue de la session de classification et de filtrage, La solution digitale susmentionnée est la plateforme crédit solidaire de l'incubateur Kosala, qui a été collégalement retenue par les parties prenantes comme étant la plus pertinente des solutions au défi du secteur, avec un haut degré d'inclusivité financière et participative.

En se fondant sur les enseignements tirés des expériences vécues ces quatre dernières années, le PNUD :

- Donnera la priorité aux pays où la demande est la plus forte ;
- Mettra sur ses atouts et son rôle au sein du système des Nations Unies ;
- Affinera et élaborera les solutions distinctives afin d'avoir un impact plus fort et à plus grande échelle ;
- Établira des solutions intégrées en adoptant une approche systémique.

Pour conclure après échanges et découvertes des intervenants et public, il sied de retenir que le PNUD travaille en partenariat avec les personnes à tous les niveaux de la société pour aider à construire les nations capables de résister à la crise, à conduire et soutenir le type de croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présent dans 177 pays et territoires, le PNUD offre une perspective globale et un aperçu local pour contribuer à l'autonomisation des vies et construire des nations résilientes.



II.4.3. ATELIER CHAMBRE DE COMMERCE LIZIBA.CG

Cet atelier a eu pour objet principal de montrer l'importance du site Liziba qui est une plateforme de collecte, de production et de mise à disposition des informations économiques, commerciales, administratives, règlementaires, juridique et fiscale au service des agents économiques. Animé par Mr Didier MAVOENZELA, cet atelier comptait 28 participants à profil varié (étudiant, enseignant, fonctionnaire, entrepreneur et autres).

L'enjeu de cet atelier était d'étaler toutes sortes de pratiques règlementaires clés qui doivent être validées compte tenu des lois, guide, bonne pratique, réglementation, procédure...

Tout ceci constitue un annuaire d'entreprise et d'instance de développement et des données d'intelligence économique territoriale. Ce site comprend trois menus à savoir :

- Le menu département (consiste à rappeler les compétences constatées dans les collectivités locales ou des partenaires privilégiées, qui disposent tous des cartes d'identités qui offrent à l'utilisateur la possibilité de télécharger le contenu des dossiers de chaque département du Congo) ;
- La boîte à outils (permet de stocker des informations relatives aux opérations techniques de suffrages pour plus de sécurité) ;
- Le cadre légal ou règlementaire (montrer aux utilisateurs ce que la loi prévoit, quel soit constitutionnel, contienne ; ce cadre met en exergue l'application des permis et des interdictions).

Cet atelier a suscité beaucoup d'engouement et les participants ont été satisfaits par rapport à leurs attentes.

II.4.4. ATELIER FINANCEMENT DES PROJETS STRUCTURANTS

Cet atelier de 29 participants a été animé par Mr Dexter Trésor OMONO représentant le coordinateur du Projet.

L'objectif était de montrer aux participants dans quelle mesure ils peuvent être accompagnés dans le processus de création de leur startup innovante, autrement dit quels sont les mécanismes d'éligibilité en vue de l'obtention des fonds ou des aides mis à la disposition des entrepreneurs prometteurs.

Toutefois, en vue d'atteindre les objectifs de l'atelier, l'intervenant a rappelé d'emblée, les acteurs qui sont susceptibles de contribuer à la matérialisation d'un projet pertinent. Parmi ces acteurs nous pouvons citer :

- La famille qui est un acteur essentiel dans le processus de réalisation d'un projet ou du moins son entourage ;
- Les Business Angel qui ne sont autres que les personnes physiques qui soutiennent le développement des jeunes entrepreneurs et ;
- Les plateformes de crowd funding, elles consistent à un financement participatif qui en soit constitue un véritable pilier pour des preneurs des risques.

Nonobstant ce qui précède, l'intervenant a martelé sur le fait que le gouvernement n'est pas de prime abord un acteur de financement des projets innovants. Cependant, son rôle est de favoriser un climat propice pour la création ou la matérialisation des projets structurant en mettant en place un cadre fiscal plus souple pour les affaires

Pour conclure, Mr OMONO a fait les recommandations suivantes à l'endroit des entrepreneurs

- Privilégier l'intelligence collaborative ;

- Se faire accompagner par un incubateur ou un mentor ;
- Accepter de commencer petit et de grandir avec le temps ;
- Maitriser son business model ; et
- Être bien entouré.



II.4.5. ATELIER SUR LE METAVERSE

Animé par Mr Mohamed ZOGLAMHI, cet atelier comptait 19 participants. Il avait pour but de dégager l'importance du Metaverse en Afrique en générale et au Congo en particulier.

Mr ZOGLAMHI a notifié que le Metaverse a connu une véritable évolution ou des avancées considérables par rapport à sa forme primitive le web1.0, en passant par le web3.0 avant de parvenir au Metaverse. Historiquement le web1 était caractérisé par un système de centralisation des informations qui effectivement conférait des grands pouvoir aux administrateurs au détriment des utilisateurs.

Cependant le web3.0 s'inscrit carrément dans une optique plus évolutive puisqu'il va permettre à l'utilisateur d'avoir un réel pouvoir en mettant en place, ce qu'il est convenu d'appeler par la haute valeur ajoutée du numérique qui se manifeste par une décentralisation.

En fin, suivant le Metaverse qui se substitue au web3.0 avec une importance sans précédente dans la mesure où il impacte le monde du numérique par le biais de l'internet où il devient de plus en plus attractif dans sa matérialisation. Donc, qui dit Metaverse dit internet de demain. C'est un espace où la réalité se matérialise grâce à un système très efficace et indispensable.

En définitive, il a été convenu que le Metaverse est un catalyseur pour l'avenir du monde dont l'expression dans l'écosystème numérique est opportune. Le Metaverse est un carrefour du monde technologie numérique car lié au spécial computing qui met l'accent sur l'interaction réciproque entre l'utilisateur et le gestionnaire du contenu Internet. C'est aussi un catalyseur du fait que c'est une démarcation sociologique et des mutualisations d'usages.



II.4.6. ATELIER SUR LES INFRASTRUCTURES ELECTRIQUES, SYSTEME D'AUTONOMIE D'ENERGIE ET SOLAIRE

Dans une session interactive, entre experts, étudiants ainsi une vingtaine de participation, l'atelier portant sur les infrastructures électriques et les systèmes d'autonomie d'énergie ainsi que solaire a été animé par messieurs Serge BOUPOUTOU Directeur Régional d'OFIS, et Alexandre PLOTON.

L'intérêt de cet atelier était de donner aux participants un certain nombre d'informations en ce qui concerne sur les problèmes que rencontre les infrastructures électriques, et aussi de les informer sur les services offerts par OFIS dans le cadre des installations des panneaux solaires qui aujourd'hui devient une véritable source d'énergie. Et a été marqué par trois (03) moments majeurs :

- Une introduction générale faite par le Directeur Régional de OFIS
- Un développement du thème fait par les trois intervenants de façon interactive, et
- Une conclusion générale par le Directeur Régional d'OFIS.

Cet atelier a porté sur trois axes à savoir :

1. La mise en conformité de cette dite question ;
 2. La protection foudre ; et
 3. Le système d'alimentation de haute autonomie.
1. Le développement sur la mise en conformité a porté sur :
 - Une introduction sur la conformité ;
 - Le circuit de mise à terre ;
 - Le câblage électrique ;
 - Les dispositifs de coupure et ;
 - Les coffres.
 2. Quant à l'axe protection foudre, il portait sur les éléments suivants :
 - Une introduction sur le risque foudre au Congo et ;

- La notion des paratonnerres, de parafoudre ainsi que de prise de terre.
3. Enfin, il a été abordé l'axe système d'alimentation de haute autonomie d'énergie, où ils ont notamment souligné les points suivants :
- Une introduction sur la situation de l'alimentation électrique au Congo ;
 - Les systèmes de secours batterie pour réduire l'usage des groupes électrogènes
 - La production d'énergie solaire pour augmenter l'autonomie
 - La longévité de l'équipement : quel environnement pour une installation.

Dans la perspective, le Directeur Régional d'OFIS a fait deux (01) recommandations à savoir :

- Primo, la mise en place d'une politique de recrutement basé sur la notion des capacités ou des compétences de toute personne désirant intégrer la Société OFIS ;
- Deuxio, la formation des électriciens non qualifiés à l'occasion de leur chantier à l'échelle du territoire nationale.

II.4.7. ATELIER SUR LE PROTOCOLE INTERNET IPV6, L'IRR ET LE RPKI

Cet atelier de l'organisme Africain de gestion des ressources Internet (adresse IP, ASN, ...) et des noms de domaine AFRINIC, a été animé par Mr Brice ABBA Community Development Manager. Mr ABBA a axé son argumentaire sur l'adoption du protocole Internet Version 6 (IPV6) dans les pays d'Afrique tel que ça se fait dans le monde entier et la sécurisation du routage tel a été l'objectif de cet atelier.

En partant de la définition d'Internet qui est le réseau des réseaux, l'intervenant a aussi définit une adresse IP comme un identifiant attribué à tout appareil connecté à un réseau informatique utilisant le protocole Internet pour communiquer.



L'intervenant a ensuite répondu à la question de « Pourquoi déployer IPV6 en Afrique ? », en ces termes :

- La pénétration en Afrique est faible ;
- L'Afrique a un immense chantier de déploiement des dernières technologies
- L'Afrique est consommatrice des technologies (nous nous alignons pour pouvoir utiliser ces technologies)
- L'égalité des chances de passer de consommateur à créateur de technologie.

Ensuite l'intervenant a évoqué les raisons d'obtenir son propre bloc d'adresses IP. Il a nécessairement cité trois (3) raisons à savoir :

- Le meilleur Multihoming (les services ne dépendent pas des adresse IP, des fournisseurs d'internet et les services restent accessibles même en cas de rupture d'un fournisseur ;
- Eviter la rémunération qui consiste à refaire le plan d'adressage, reconfigurer les services, voir les sujets aux erreurs et l'interruption du service ;
- L'indépendance qui vise à s'assurer que les adresses IP que vous utilisez actuellement appartiennent à votre FAI (IRR, RPK).

Après cette première partie, l'intervenant a abordé la question de la sécurité du routage internet avec l'IRR et le RPKI.

Dans le protocole de routage BGP, le peering est basé sur la confiance, il n'y a pas de sécurité intégrée et il existe plus de 800.000 routes. Toutefois il y a des conséquences lorsque le protocole BGP ne fonctionne pas correctement, à savoir : le détournement ou usurpation de préfixe et l'acheminer de mauvaise information de routage. Pour pallier ce mauvais fonctionnement, il existe plusieurs Les solutions : le filtrage, l'anti spoofing, la coordination et la validation globale. Quant au RPKI, il existe un RPKI spécialisé pour sécuriser l'infrastructure de routage Interne et la méthode cryptographique de signature des enregistrements qui associent une annonce. Il a pour objectifs :

- Prouver que l'on a le droit d'utiliser les ressources données
- Signer les autorisations d'origine de route (ROAS)
- Signer les objets de routage internet
- Prouver la propriété des ressources numériques d'internet
- Sécuriser le protocole de routage numérique en véhiculant le droit d'utilisation des ressources et en validant les informations de routage

Et pour avantages :

- Etablir un modèle de confiance
- Chaque partie du réseau peut certifier les politiques de routage
- L'utilisateur ne compte pas uniquement sur ses peers/upstream pour vérifier que des routes sont certifiées.

Au terme de cet atelier, Mr ABBA a relevé la nécessité de l'adoption et du déploiement d'IPV6 pour un développement rapide, efficace et significatif d'internet en Afrique et pour palier à l'épuisement de l'IPV4.

II.4.8. ATELIERS CONJOINT SUR LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES PROFESSIONS LIBERALES ET LE TRIBUNAL NUMERIQUE

Ces deux ateliers qui ont braillement été animés par M. Dieudonné MPOUKI, président de Infogreffe, précédés par un le mot de M. Cristian LOCKO, Bâtonnier du Barreau de Brazzaville, se sont articulés autour de la place du Numérique dans le Droit et la justice ainsi que sur la nécessité de concilier l'utilisation des outils numériques avec l'exercice des professions libérales. Lors du premier atelier portant sur le tribunal Numérique qui avait lieu de 11h30 à 13h30, il y avait une quarantaine de participants, et pour le deuxième qui s'articulait autour de la transformation Numérique des professions libérales, une vingtaine.

Le Bâtonnier qui a tenu les propos introductifs de ces ateliers a fait un état des lieux en rappelant que depuis 2019, le Barreau de Brazzaville avait procédé à la numérisation des programmes du Barreau par le biais de la création d'un site Internet permettant l'interaction entre les avocats et de la création des adresses mails pour tous les avocats. Toutefois, il a déploré le fait que ce processus de numérisation du système judiciaire soit encore une symphonie inachevée. A en croire ses propos, comme Martin Luther King, il a un rêve, il rêve que la numérisation offre la possibilité de rendre l'accès à la justice facile et rapide.

1. Tribunal Numérique

Pour sa prise de parole, Monsieur Dieudonné MPOUKI, a défini le numérique comme la faculté de traiter nos tâches traditionnelles de façon virtuelle.

- Le Numérique au service de la juridiction : Il faut comprendre que la numérisation ne change pas la juridiction, elle la transforme. Celle-ci en effet, favorise non seulement l'accès à la justice aisé pour les justiciables, mais permet aussi aux juridictions d'être efficace.
- Les impératifs liés à la numérisation pour la juridiction : Rappelant d'emblée que le but de la numérisation est de permettre aux justiciables d'être plus proche de la justice. Ce processus a donc pour avantage d'avoir des impératifs au pinacle desquels se situe la transparence, principe souvent sujet à des violations répétitives dans notre mode de justice traditionnel, les opérations effectuées par le biais des plateformes numériques comme Infogreffe sont traçables et vérifiables. En outre, il y a la sécurité de la justice qui sera garantie par l'organisation numérique du système juridique.
- L'accès numérique des parties prenantes : Par le biais du bureau électronique du juge, les parties peuvent non seulement consulter les calendriers des audiences, consulter la liste des affaires en cours, mais aussi et surtout télécharger des documents. En effet, citant comme exemple, le travail de digitalisation du droit opérée en France par Infogreffe par le biais de toutes ses plateformes, l'exposant a, en pensant au rêve du Bâtonnier, estimé que cela était possible.

2. Transformation Numérique des professions libérales

Allant dans le même sens que l'atelier précédent et ayant quasiment les mêmes objectifs que celui-ci, cet avait de particulier que les multitudes plateformes comme Certigreffe et Sécurigreffe, créés par Infogreffe pour permettre aux professionnels libéraux d'intégrer la numérisation dans l'exercice de leurs domaines de prédilection. En effet, l'a-t-il rappelé, le numérique n'est pas une

fin en soi, c'est un moyen. Celui-ci étant intégré dans les professions libérales, permettra par exemple comme le réseau virtuel des avocats en France, aux avocats d'échanger sur des affaires. L'idée étant celle de permettre aux acteurs des professions libérales d'exercer leurs boulots n'importe où, à n'importe quel moment et surtout en toute quiétude.

Recommandations

- Les autorités politiques doivent être sensibles à la nécessité de lier le Droit au numérique, sensibilisées sur les actions à mener pour pallier aux aléas dus au système judiciaire actuel et travailler de concert avec tous les organes et acteurs de la science juridique ;
- Les acteurs des professions libérales ne doivent pas se contenter d'attendre que l'Etat fasse des propositions, ils doivent s'engager ;
- Les Etats de l'OHADA, doivent adopter une loi qui aura pour vocation de numériser leur Droit des Affaires déjà uniformisé, ce qui serait une première mondiale.

Pour conclure, l'exposant a tenu de saluer l'importance ainsi que l'envergure du Salon OSIANE, et a rappelé qu'étant un fils de ce pays, son souhait est de constater un engagement constant du pays dans le processus de digitalisation de tous les processus et judiciaires surtout. De ce fait, il s'engage, en cas de proposition de la part des organismes de l'Etat de mettre les trente années d'expérience de Infogreffe au service de du Congo, car dans ce monde où les choses évoluent à une vitesse de croisière, les autres pays ne nous attendent pas pour avancer.

II.4.9. ATELIERS SUR LE PROJET DE TRANSFORMATION DIGITALE DU CONGO ET FOCUS PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DU CONGO

Ces ateliers conjoints de la Banque Mondiale et du ministère des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique ont été animé par un de ses consultants représentant Monsieur Yvon Didier MIEMAKANDA, en lieu et place de Mr Francis SECK.

Cette activité interactive entre l'intervenant et les participants majoritairement composé des DRSI, des administrations publiques mais aussi privées, portait sur la question de l'accélération et l'amélioration du processus d'accès à l'internet à tous au Congo.

Il sied de noter que la Banque Mondiale a prévu de mettre à disposition du Congo des fonds qui s'élèvent à 100.000.000 de dollars. Ainsi, dès sa prise de parole il a rappelé que ce projet en phase de maturation a pour but de favoriser les populations de l'inter lande ou se trouvant dans les zones blanches d'accéder facilement à l'internet ou à des services numériques mise en place par le FASUC et la Poste.

D'ailleurs, ce projet permettra au gouvernement Congolais de fournir des services à valeur ajoutée à ses citoyens, le processus d'établissement d'actes et pièces administratifs plus simple et rapide.

Partant, force est de constater que la semaine prochaine aura lieu, des négociations entre la Banque Mondiale et le Gouvernement Congolais, et en fin mai ou début Juin, aura lieu un passage

de celui-ci devant le conseil d'administration de la Banque Mondiale. Il convient aussi de rappeler que, le personnel stratégique de l'entité en charge de mettre en exécution ledit projet a été recrutée, toutefois le recrutement se poursuit.

Enfin, ce projet a pour bénéficiaire le ministère de la tutelle technique notamment le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, ainsi que d'autres pôles ministériels, à l'instar de celui du Plan. Nonobstant ce qui précède, la population est une véritable bénéficiaire puisque c'est elle qui est au centre des prestations des services administratifs.

Donc, nous pouvons noter qu'il y aura une inter-connectivité entre les Ministères, afin qu'ils aient un modèle commun des données, grâce à l'E-Gouvernement qui sera une plateforme de tous les établissements ministériels bénéficiaires du projet.

II.4.10. ATELIER ART DIGITAL

Cet atelier animé par Madame Laeticia NORMAND avait pour objectif de mettre en lumière la valeur ajoutée du digital sur les artistes et leurs arts.

Madame NORMAND a rappelé qu'en 2011, il a été créé un marché des arts en ligne dans le but de retrouver des artistes souhaitant avoir une visibilité ; aussi de permettre une vente des œuvres par le biais d'internet. Ce marché des arts a été nommé << Le rêve africain >>. Ce rêve représente l'éthique et la culture africaine. Toutefois il faut rappeler qu'être un artiste c'est avoir une petite entreprise, c'est dans cette mesure que le rêve africain offre aux utilisateurs un outil de recherche et un réseau de communication accélérateur.

Sans toutefois oublier de mentionner le label de management qui consiste à défendre les artistes à l'international en leur démontrant les avantages comme les inconvénients.

La question se pose alors de savoir comment peut-on développer un projet artistique ? Comment vendre son art sur internet ?

En guise de réponse on peut noter ce qui suit :

- Installer sa carrière sur internet
- Proposer un produit de qualité
- Préparer du contenu visuel et vidéo
- Trouver un distributeur de confiance
- Faire du marketing digital autrement dit commercialiser numériquement
- Savoir le genre d'entrepreneur que l'on veut être
- Aussi percer dans la culture avec une stratégie d'investissement et de visibilité

Cependant pour développer sa stratégie il faut avoir un objet SMART :

- Spécifique ;
- Mesurable ;
- Acceptable ;
- Réaliste ;
- Temporellement défini.

Madame NORMAND conclut son atelier en ces termes : la réussite de ce marché d'art en ligne dépend donc d'une règle d'or qui n'est autre que de provoquer l'intérêt, maîtriser son image et l'assumer. Proposer un échange gagnant-gagnant. Présenter une ligne d'arguments en captivant l'attention de votre interlocuteur en une phrase.

II.4.11. FORUM PEERING AFRIQUE CENTRALE

Le Forum sur le peering en Afrique centrale (FPAC), ou « Central Africa Peering Forum » en anglais, est un événement majeur de l'écosystème du peering et de l'interconnexion qui regroupe les acteurs de la sous-région de l'Afrique centrale.

Ces deux (02) dernières années, il s'est tenu pendant le Salon OSIANE. Pour 2022, ce forum s'est tenu en ligne sous le thème a été « révéler et surmonter les obstacles au développement des infrastructures de Peering et d'Interconnexion en Afrique Centrale »

Quatre-vingts et quatre (84) participants ont pris part à cet atelier et les intervenants sont du Congo Brazzaville, de la RDC, du GABON, de la CEEAC, de la FRANCE, d'ISOC.

Les défis du développement de l'infrastructure d'échange de trafic et d'interconnexion dans la sous-région ont été mis en lumière, un examen sur les points d'échange Internet (IXPs), les stations d'atterrissage sous-marines, les centres de données et les hubs des opérateurs dans la sous-région a été fait.

Cet événement est soutenu par l'Internet Society (ISOC) a connu la participation de Madame Chancelle MBARA NKOUSSOU, Chef de Service Prospective à la Direction des Projets et de la Perspective pour le Compte du Congo.

II.4.12. ACTIVITES ACONOQ : POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE, MISSIONS SUR L'EVALUATION DE LA CONFORMITE DES MARCHANDISES

L'Agence Congolaise de Normalisation et de Qualité en sigle ACONOQ a tenu une table ronde sous le thème « Pour un développement durable, missions sur l'évaluation de la conformité des marchandises » et un atelier sur « Sensibiliser le public sur la mise en œuvre du PCEC, ses exigences et sa procédure d'évaluation de la conformité des marchandises » respectivement le 27 et le 28 avril 2022.

1. Table ronde : Pour un développement durable, missions sur l'évaluation de la conformité des marchandises

Cette table ronde animé par six (06) intervenants et a connu 31 participants. Au cours de celle-ci a été abordé essentiellement le distinguo de la technique et de la pratique des normes de conformité en appliquant dans leurs exercices.

Celui-ci, a eu pour objectif de mettre en place un répertoire qui aura pour but le respect de chaque étape pour une conformité solide à savoir :

- L'objectif principal était de démontrer les outils de toutes les armes possibles pour protéger les investissements locaux, les exportateurs, les importateurs dans leur mise en œuvre ;
- Du constat et de la justification qui aura pour but de contrôler au terrain les mauvaises pratiques opposant les règles de conformité et doit après justifier avec détails et précision toutes opérations illégales en vue de les éradiquer ;

- Dans le processus, ils sont tenus en pleine obligation de mener une vérification solide lors de toutes importations et exportation et de s'assurer que ce processus ne subira pas un assouplissement dans ces exercices techniques ;
- S'agissant des informations, ils sont tenus de communiquer des informations relatives à la question de la conformité et de la qualité c'est-à-dire mettre à jours toutes les informations nécessaires à la connaissance des consommateurs ;

Pour conclure, Monsieur le Directeur Général de l'ACONOQ a tenu de faire savoir que la responsabilité ne les revient pas à eux seuls mais qu'elle incombe aussi de la responsabilité des consommateurs et de l'Etat. De plus, cette contribution d'information va en faveur de l'économie nationale, de tous les actionnaires du marché de distribution, pour le libre-échange. Et celle-ci peut qu'en évidence connaitre les effets positifs notamment pour l'économie national les exportateurs, les importateurs aux consommateurs et aux distributeurs.

2. Atelier Sensibiliser le public sur la mise en œuvre du PCEC, ses exigences et sa procédure d'évaluation de la conformité des marchandises

L'atelier sur la sensibiliser le public sur la mise en œuvre du programme Congolais d'Evaluation de la Conformité (PCEC), ses exigences et sa procédure d'évaluation de la conformité des marchandises a rassemblé 59 personnes de diverses professions à savoir : les étudiants, les douaniers, les entrepreneurs, etc qui, en effet se sont présenter pour cerner avec justesse l'utilité de cette table ronde pour s'imprégner et avoir des connaissances assises sur ladite agence. D'où l'enjeu majeur est de montrer aux consommateurs de diverses professions l'importance majeur l'ACONOQ.

L'ACONOQ est une agence congolaise d'évaluation de la conformité a pour rôle de contrôler impérativement les marchandises, les produits à destination du Congo. Elle régularise le respect de la consommation des produits manufacturés. Et cela se matérialise en étant une garantie de qualité des produits des consommateurs.



La mission régaliennne est de veiller à la qualité des produits des consommateurs. Son programme a deux (02) volets à savoir :

- 1- La technique, dans le but de maîtriser le volet de contrôle et de validation.
- 2- La schématisation nationale de transformation issue de la consommation des produits des consommateurs.

S'agissant de la PSEC, qui est un programme Congolais d'économie de la conformité ; était à l'origine qu'une interrogation de savoir : Le Congo consomme et produit-il ?

- Après analyse, le constat est que la production du Congo est faible. Le PSEC a pour enjeu : La protection des consommateurs aux produits alimentaires
- L'évaluation de conformité des marchandises
- L'Etat à travers son démembrement qui assure le contrôle.

La mise en place du Programme de l'ACONOQ permet le libre-échange, dans l'objectif d'instaurer la conformité aux normes. Cette conformité implique un schéma applicable à savoir :

- La norme ;
- Un test référencié à la norme et ;
- Un certificat qui sera reconnu par l'intérieur.

En conclusion, le consommateur a aussi une part de responsabilité, dans la mesure où il doit être actif et non passif, en étant conscient de son devoir, puisqu'il a des droits dont il ignore qui est celui de vérifier avant consommation si le produit est de bonne qualité. De plus que l'Etat a un rôle capital dans la mesure où, il doit appliquer ces normes comme vecteur de force.

II.4.13. PYTHON ADOLESCENT ET ADULTE : ROBOTIQUE

Cet atelier a eu pour but de mettre en lumière les nouvelles technologies qui portent sur la Robotisation, permettant de faciliter le travail, en le connectant avec un programme afin de le commander. Mr Eric CABRILLAC et son collaborateur Mr Axel GUILLOU ont été les intervenants de cet atelier.

Dans la suite de l'atelier il y'a eu des échanges avec les 29 participants de différentes professions dont les étudiants, professeurs et autres. En sus de la présentation de l'atelier par les deux (02) intervenants, un échantillon des participants se sont constitués en groupe de 3 et ont participé au montage d'un robot dans le cadre de la démonstration.

Enfin les intervenants ont notifié que, pour bénéficier d'un accompagnement dans le processus de réalisation d'un robot qu'il fallait simplement s'inscrire sur le site web de la société point SYS.

II.4.14. VALIDATION DNSSEC

Cet atelier de l'organisme mondiale de gestion des numéros et noms de domaine a connu l'intervenant Mr Yaovi ATOHOUN et Mr Yazid AKANHO. Les personnes attendues à cette réunion de Brazzaville étaient : Administrateur réseau, Administrateur de serveur DNS, Directeur de système d'information, Responsable technique et Directeur technique des fournisseurs d'accès internet, Responsable GSM, Directeur de la sécurité des systèmes d'information, Auditeurs informatiques, gestionnaire des risques informatique et analyste en cyber sécurité, etc. Et sur ceux, il y'a eu 25 participants.

Grace au système des noms de domaine nous n'avons pas besoin de retenir des adresses IP et autres. C'est donc plus facile de retenir la vraie information fournie par l'organisateur de l'évènement, c'est au DNSSEC que ce fait le lien.

L'importance du DNSSEC a été mis en lumière en ces termes : Il y'a des pirates qui peuvent falsifier les adresses. La conséquence est que le pirate peut donc acquérir facilement les données grâce aux failles du système, d'où l'importance des DNSSEC pour résoudre le problème en s'assurant que ces informations que l'utilisateur a sont vrai et qu'elles se trouvent au bon endroit.

Quant à la question de savoir qu'est-ce que le DNSSEC, les intervenants ont notifiés que c'est un protocole DNS qui utilise des algorithmes de sécurité pour une meilleure vérification. Il a deux opérations :

- La signature des informations dans le fichier, elle se fait ailleurs avec une autre entité ;
- La réalisation.

La signature et la validation DNSSEC peut être illustrée par le testeur de billet qui comme le DNSSEC procède par la vérification et authentification afin de protéger l'utilisation. Le DNSSEC peut être déployé par : Les opérateurs de registre au Congo : le point CG, les entreprises qui ont des noms de domaine et les registrars.

L'avantage du DNSSEC est qu'il est de niveau 2, il vérifie que l'information entrée est bonne ou fausse. Il a été Créé depuis 1883, en 2021 il y'a eu un développement d'application d'un service qui doit fournir les renseignements d'où DNSSEC permet de réduire la piraterie qui s'est répondu dans le monde.

Pour conclure, l'ICANN recommande donc de faire un monitoring des services réseaux et incite les acteurs de l'Internet à utiliser le DNSSE



II.4.15. CONFORMITE SUR L'ACCEPTATION UNIVERSELLE DES NOMS DE DOMAINE

Cet atelier ICANN a été animé par messieurs Yaovi ATOHOUN et Mr Yazid AKANHO respectivement Director, Stakeholder Engagement & Operations Africa et Spécialiste Engagement Technique.

Etait attendu à cet atelier les gestionnaires de service de messagerie électronique, administrateur réseaux, Directeur de système d'information et il y'a eu 28 participants. Cet atelier avait pour objectif de permettre aux participants de savoir la disponibilité de nouveaux noms de domaines et le besoin de mesure de conformité pour la communication électronique en générale et particulièrement la messagerie.

L'acceptation universelle prend en compte les noms de domaine internationalisés et les adresses emails, et son premier élément c'est l'Unicode qui est un standard permettant d'écrire avec une écriture que tout le monde peut lire.

Quant au développement des applications compatible à l'acceptation universelle il faut :

- Commencer par la validation c'est-à-dire respecter un certain nombre de critère
- Faire le traitement
- Faire la sauvegarde dans la base de données
- Faire l'affichage

En conclusion, l'ICANN propose une méthodologie pour le processus de préparation de l'acceptation universelle, il est question de :

- Mettre à jour les services pour prendre en charge les nouveaux TLD court et long ;
- Aller dire que votre application est capable de comprendre les langages non ASCII et ;
- Mettre à jour votre structure.

II.4.16. PROTECTION DES DONNEES SENSIBLES CONTRE LE VOL, LA PERTE, LA PUBLICATION,

L'ESPIONNAGE ECONOMIQUE

Cet atelier a été organisé par M. Sosthène PALA MAWA de Elite Network, avait pour but de sensibiliser les structures et particulièrement leurs Directeurs ou Responsables des Systèmes d'Information ainsi que tout le public sur la présence des cyberattaques, des vols des données personnelles et confidentielles rendus possibles par l'utilisation récurrente de l'outil informatique. L'exposant a tenu prime abord à rappeler qu'aujourd'hui il y a 1500 cyberattaques par semaine en Afrique, la cyber sécurité doit donc être intégrée parmi les préoccupations pléthoriques des Africains. Celui-ci a ensuite expliqué qu'une donnée personnelle pouvait être un nom, une adresse IP ou un numéro de sécurité sociale, tandis que les données médicales, génétiques et biométriques pouvaient être considérées comme des données sensibles.

En outre, il a estimé que l'application de la cyber sécurité était tributaire d'un cadre juridique préalable visant à le rendre possible, car bien qu'elle n'exige pas la mise en œuvre d'une infrastructure, elle exige une responsabilisation et une crédibilisation des acteurs.



Recommandation : Tous les pays sont appelés à se procurer une cyber sécurité en raison de l'évolution, surtout les pays Africains.

Pour clore l'atelier, Mr PALA a notifié qu'il s'engage par le biais de Elite Network à travailler avec les entreprises de la place pour les aider à se doter d'une cyber sécurité de qualité comme ils l'ont fait à la CORAF.

II.4.17. UIT : MISE EN ŒUVRE DU PROJET PRIDA ET AGREMENT HCM4C

Cet atelier de l'Union Internationale des Télécommunications en sigle UIT a été arboré par Mr Jean Jacques MASSIMA qui est représentant de l'ITU pour l'Afrique centrale et Madagascar et Mr Jimmy Christel NGOMA Manager du projet ITU-PRIDA. Vingt-et-un (21) participants de différentes professions y ont pris part.

PRIDA (Policy and régulation initiative for digital Africa) a pour objectif de favoriser le haut débit sans fil universellement accessible et abordable à travers le continent pour débloquer les avantages futurs de l'utilisation transversale des TIC. Ce projet a eu effet suite au contrat signé entre l'UIT et l'Union Africaine le 1er décembre 2018 et prendra fin le 15 mai 2023 ou 2024. L'UIT gère un budget de cinq millions cinq cent mille euros.



HCM4A consiste à faciliter la négociation entre les Etats en termes de gestion de fréquence, c'est une méthode qui consiste à harmoniser des calculs pour l'Afrique. Pour que cet agrément soit valable, cela nécessite la validation de plusieurs pays. Donc une fois qu'on a le logiciel, on passe à la signature et après on passe à l'agrément

Les intervenants conclu l'atelier en notifiant que les Etats ayant besoin d'assistance technique peuvent se rapprocher du PRIDA avec des doléances qui cadre avec le projet, il y'a encore des lignes budgétaires disponible.

II.4.18. RENCONTRE DES MEMBRES AFRINIC.

L'Atelier des membres AFRINIC a été animé par Monsieur Brice ABBA, le Community Manager de AFRINIC.

Cet atelier avait pour but de servir de plateforme d'échange entre les huit membres d'AFRINIC au Congo. L'exposant a en effet déploré non seulement l'implication infinitésimale des membres du Congo lors des activités de AFRINIC en ligne ou en présentiel, mais aussi le fait que le Congo ne dispose que de 11,91% des adresses IPV4 allouée à l'Afrique centrale, soit 3 adresses pour 100 personnes.

En outre, il a estimé que les demandes frauduleuses d'Adresse IPV4 et les détournements de celles-ci sont une entrave pour l'évolution de l'Internet en Afrique.

Mr ABBA a fait des recommandations à l'endroit des membres et non membres :

- Les entreprises doivent envoyer au moins un représentant pour les réunions d'AFRINIC ;
- Elles doivent utiliser les adresses IPV4 restantes, pour passer à l'IPV6 ;
- Elles doivent inscrire leurs employés sur les listes des étudiants pour bénéficier des formations gratuites.

Enfin, Mr ABBA a fait remarquer que les membres d'AFRINIC peuvent influencer les débats à l'échelle continentale ou mondiale sur des questions vitales relatives au développement de Internet en Afrique.

II.5. FORMATIONS

OSIANE Académie « OA », un concept développé par M. Luc MISSIDIMBAZI, Président de L'ONG PRATIC et Promoteur du Salon OSIANE. OA a eu 281 participants et était l'un des pôles de cette 6e édition du salon qui avait pour mission de gérer les formations de façon efficace. En tête de ce pôle M. Joris IKANY et M. Daniel LOCKO, respectivement Responsable pédagogique et technique de l'académie numérique ; Lead chez YUX.



Pour mener à bien ce projet, 09 formations ont été retenues et dispensées par des formateurs qualifiés, pendant les deux (2) jours à savoir, le 27 et le 28 avril 2022 détaillées comme suit :

II.5.1. JOURNEE DU 27 AVRIL 2022

Formation 1 - Certificat ICDL : Essentiel de l'ordinateur et la recherche en ligne

La formation sur l'essentiel de l'ordinateur et la recherche en ligne, référencée «0A3-01» s'est déroulée le 27 avril 2022, de 10h18 à 12h15 dans la salle Latérale gauche du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de doter aux participants les principaux concepts et compétences nécessaires à l'utilisation de l'ordinateur et ses périphériques, ainsi que l'utilisation de navigateurs web (google chrome) pour pouvoir effectuer des recherches en ligne de façon efficace.

Au cours de cette formation, les notions suivantes ont été abordées par M. Joris Ikany, animateur de cette formation :

Les concepts clés de l'ordinateur et du web, des concepts de base du réseau informatique et internet, la recherche des informations via internet.

La formation s'est passée dans une atmosphère conviviale, sur 68 participants, 65 ont manifesté le besoin de continuer dans les jours avenir.



Formation 2- Recherche en ligne avancée : Fact Checking

La formation sur le fact checking, référencée « 0A3-07 » s'est déroulée le 27 avril 2022, de 15h10 à 17h30 dans la salle Latérale gauche du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de faire comprendre les notions de mésinformation, désinformation et fakenews aux participants tout en démontrant les techniques nécessaires de vérification de fakenews à l'aide des outils adaptés pour mettre en place une communauté de fact-checkeur congolais.

Au cours de cette formation, les notions suivantes réparties en quatre (4) groupes ont été abordées par M. Cyriac GBOGOU :

- Les techniques de lutter contre la désinformation et les fakenews
- Être un média / citoyen responsable
- Détection d'une fausse information
- Sensibilisation à la diffusion de la bonne information

L'échange entre les participants et le formateur était fluide dans un environnement convivial. Les 55 ont manifesté le besoin de continuer dans les jours avenir. Pour toucher les angles pertinents de formation, l'intervention de M. Cheick sur la cybersécurité comprenant « l'origine d'une information sur le net » et « l'importance de la diffusion d'une information » a marqué moment fort de cette formation.

Faute de gestion du temps, toutes les notions prévues par le formateur n'ont pas été évoquées donc un temps supplémentaire avait été sollicité par le formateur.



Formation 3- Branding et amp; Monétisation (BM) : Gagner de l'argent via Internet

La formation sur comment gagner de l'argent via Internet, référencée « 0A3-06 » s'est déroulée le 27 avril 2022, de 12h20 à 13h30 dans la salle Latérale gauche du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de doter aux apprenants les notions de base de marketing digital et marketing d'influence tout en les sensibilisant à la monétisation et à créer des contenus. Une formation qui a suscité l'enthousiasme et la curiosité de 52 participants au cours de laquelle les notions suivantes ont été abordées par M. Christ AZIKA-EROS

- L'Initiation au marketing digital et marketing d'influence
- Sensibilisation à la monétisation

Les échanges la formation étant fluide, l'envie de continuer dans les jours avenir, était observée, mais le temps était imparti. Du coup les participants étaient obligés de prendre les contacts du formateur pour la suite des questions.

Formation 4 - Outils de No-code, créez une application mobile sans savoir coder

La formation sur l'outil de No-code, créez une application mobile sans savoir coder, référencée « 0A3-03 » s'est déroulée le 27 avril 2022, de 11h30 à 14h00 dans la salle Latérale Droite du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de faire comprendre aux participants les notions de no-code, low-Code, MVP afin de découvrir les perspectives offertes par l'univers No-code avec des cas pratiques comme « la création d'une application e-commerce »

Au cours de cette formation, les notions suivantes ont été abordées par M. Daniel Locko, animateur de cette formation :

- Le design de service et ses outils
- L'idée de début de solution à une problématique sociale
- La conscience du mindset créatif ("on a tous la capacité de créer")

Le formateur a démontré aux participants comment créer une application mobile sans avoir écrire un code. En effet un cas pratique a été réalisé avec l'application « glide App » dans le cadre d'une application offrant l'accès à une base de données des techniciens et à la catégorie des techniciens dit « Stop techniciens »

Beaucoup de questions ont été posées durant cette formation ce qui a permis alors la création d'un groupe WhatsApp pour des discussions plus professionnelle. 99% des questions répondues par le formateur.

L'échange entre les participants était fluide dans un environnement convivial. Tous les participants ont manifesté le besoin de continuer dans les jours à venir.

II.5.2. JOURNEE DU 28 AVRIL 2022

Formation 5 : Big Data : Analyse et exploitation des données pour un marketing digital efficace
 La formation sur Big Data : Analyse et exploitation des données pour un marketing digital efficace, référencée « 0A3-05 » s'est déroulée le 28 avril 2022, de 10h05 à 11h40 dans la salle de presse 101 du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de faire comprendre aux participants des notions de Marketing digital, Big data, Open data, inbound marketing, profilage progressif et marketing prédictif afin d'optimiser son marketing dans un contexte de big data ainsi que la pratique du profilage progressif.

Au cours de cette formation, les notions suivantes ont été abordées par M. Olivier ONA, animateur de cette formation :

- Le big data
- Outils de collectes et d'analyses de données
- Optimisation de la puissance de big data pour générer des leads et de nouveaux revenus
- Expérimentation sur les étapes clés du profilage progressif.

Une formation qui a suscité l'enthousiasme de la part de 40 participants à la suite des échanges fluides et un cas pratique pour mieux faire comprendre aux participants des concepts de big data et analyse des données. 90% des questions posées ont été répondues par des participants, ce qui prouve la satisfaction du public ciblé.



Formation 6 : Co-cr er un service public avec sa collectivit  locale

La formation sur «co-cr er un service public avec sa collectivit  locale », r frenc e « 0A3-03 » s'est d roul e le 28 avril 2022, de 15h10   17h30 dans la salle Lat rale gauche du palais de congr s de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de pr senter les avantages du design service avec des exemples   l'appui en utilisant des outils appropri s.

Une formation en ligne, pr enregistr e par Mme. CUPIT et co-anim e par M. Daniel LOCKO en pr sentiel, qui ont pu convaincre le public cibl  en utilisant des explications pratiques, concernant le Congo. Au cours de cette formation, deux vid os ont marqu  un grand moment de la discussion, il s'agit de :

- Vid o 1 – Vid o explicative du th me sur la soci t  et comment trouver des soutins
- Vid o 2 – Interview sur les citoyens   propos de l'alcool

L'échange entre les participants et le formateur était fluide dans un environnement convivial. 13 participants étaient capables de répondre aux exercices donnés sous forme de tableau à compléter concernant la problématique de la consommation d'alcool par des mineurs.



Formation 7- Certificat ICDL : La collaboration en ligne

La formation sur le certificat ICDL : La collaboration en ligne, référencée « 0A3-02 » s'est déroulée le 28 avril 2022, de 11h45 à 13h30 dans la salle Latérale gauche du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs d'exposer les concepts essentiels et les techniques à maîtriser pour utiliser les outils de la collaboration en ligne tels que le stockage en ligne, les applications de production de documents, les calendriers, les médias sociaux, les conférences en ligne, les environnements d'apprentissage en ligne et les technologies mobiles. Au cours de cette formation, les notions suivantes ont été abordées par M. Joris IKANY.

Les concepts clés relatifs à la collaboration en ligne et à l'informatique dans le nuage (cloud computing)

- La collaboration et l'interaction avec d'autres utilisateurs en utilisant les réseaux sociaux
- Utilisation des calendriers en ligne et des calendriers sur des dispositifs numériques mobiles pour gérer et planifier des activités
- Planification et initiation des conférences en ligne via Zoom

Le formateur a démontré aux participants comment partager son calendrier et créer une réunion zoom. Les 55 participants étaient intéressés par le contenu.

Les échanges la formation étant fluide, l'envie de continuer dans les jours avenir, était observée, mais le temps était imparti et la connexion internet avait fait défaut.



Formation 8- Rôle des services mobiles dans la réalisation des objectifs de développement durables ODD

La formation sur le « Rôle des services mobiles dans la réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) », référencée « OA3-08 » s'est déroulée le 28 avril 2022, de 11h45 à 13h30 dans la salle de presse 101 du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs d'offrir aux participants des conseils pratiques accompagnés d'études de cas pour aider les États à comprendre comment faire pour exploiter la puissance du mobile dans leurs efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable sur le plan national.

Au cours de cette formation, les notions suivantes ont été abordées par M. Alain BETU, animateur de cette formation :

- L'impact des technologies mobiles sur les ODD
- Comment la technologie mobile peut accélérer la réalisation des ODD
- Familiarisation avec les principaux outils de réglementation et de politique qui permettent de tirer parti des services mobiles pour la mise en œuvre des ODD.

L'échange entre les participants et le formateur était fluide dans un environnement convivial.

Formation 9- Conférence : la santé du futur et transition épidémiologique

La formation sur comment gagner de l'argent via Internet, référencée « OA3-09 » s'est déroulée le 28 avril 2022, de 13h46 à 15h52 dans la salle Latérale gauche du palais de congrès de Brazzaville. Cette formation avait pour objectifs de doter aux participants les concepts de la démocratisation de la santé digitale en Afrique pour pouvoir contribuer au développement de la E-Santé et surtout de la communication sur la Santé axée sur le digital concernant en Afrique.

Une formation qui a suscité l'enthousiasme et la curiosité de 30 participants au cours de laquelle les notions suivantes ont été abordées par M. Cheikh BAMBA, animateur de cette formation :

- Sensibilisation des populations africaines et surtout les décideurs sur l'importance d'adopter des politiques de santé digitale.
- Engager les start-up et institutions publiques de santé à participer à l'effort de sensibilisation

- La sante digitale, un atout majeur pour l'Afrique
- Quelque chiffre clés de la pénétration internet en Afrique

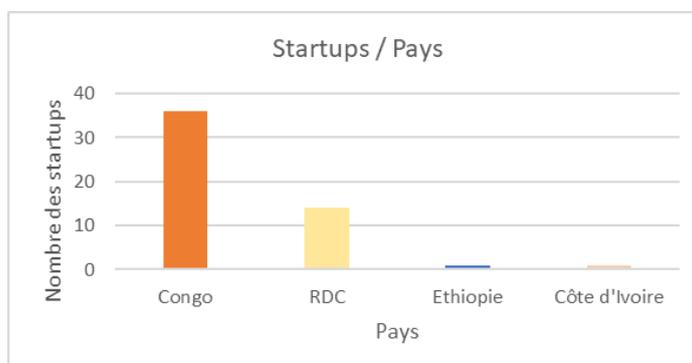
Une formation orientée sur l'importance de la digitalisation dans le domaine médical, très instructive avec des échanges fructueux entre le formateur et les participants dont la majorité du domaine médicale ététait satisfait.



II.6. VISO

II.6.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sixième édition du salon OSIANE a connue a consacré un espace dédié exclusivement aux startups nommé « Village Startups OSIANE ». Cet espace a permis à cinquante (50) startupperes venus essentiellement de trois pays africains de promouvoir leurs entreprises et leur savoir-faire et repartis sur 40 stands.



Avec un taux de visites de plus de 1 600 visiteurs, le Village Startups OSIANE a connu les interventions de plus de 15 imminentes personnalités nationales et internationales sous forme de « Pitch » suivi par des séances de questions de la part de l'auditoire constitué des startups présents à VISO.

II.6.2. DEROULEMENT

Le déroulement des activités au niveau du Village Startups OSIANE se regroupent autour de quatre temps, notamment :

- L'influence au niveau des stands ;
- Les pitches des intervenants ;
- Les auditions des startups devant le jury et ;
- Cérémonie de clôture.

1. Influence au niveau des stands

L'influence au niveau des stands à VISO s'est inscrite sur plus de 400 personnes sur 40 stands, ce qui fait une fréquentation supérieure à 1 600 personnes sur les quatre (4) jours du salon.

Les 40 stands présents à VISO ont notamment concerné, les startups évoluant dans :

- La Technologie ;
- L'agro-alimentaire ;
- L'agro-ingénierie ;
- Les services de courtages et ;
- L'artisanat.

2. Les pitches des intervenants

Les pitches au niveau du VISO ont commencé le premier jour du salon, le 26-04-2022 par l'audition du Directeur Général de l'ARPCE. Mr Marc SAKALA s'est articulé sur la motivation et l'orientation avec ces mots « Toute entreprise commence par une idée », ne penser pas argent, penser plutôt à l'idée. Le financement est la deuxième étape après l'idée, pour ceux qu'ils veulent innover, il faut que vos idées augmentent la vie.

S'en est suivi des séances de questions réponses autours de laquelle, l'intervenant s'est prêté à cet exercice.

Enfin, le pitch de la Directrice des entreprises MTN, qui a présenté la structure de son entreprise tant sur l'étendue du territoire que sur l'international en présentant aux startups l'application mobile de MTN dédiée aux petites entreprises.

Le deuxième jour a permis aux startups de suivre les pitches respectivement du DG de SILICONE CONNECT Gaëtan SOLTEESZ, et du DG de GVA Mr. Yann LEGUEN. Le premier a édifié les startups à progresser dans leur secteur d'activité et d'améliorer leurs produits face à la concurrence. Le second est revenu sur son expérience personnelle, de sa formation jusqu'à sa nomination à la tête de GVA au Congo. Les deux personnalités ont ensuite répondu aux questions des startups sur la base de leurs différentes interventions.

Le Directeur de MTN mobile money s'est également prêté à l'exercice du Pitch à VISO, porteur d'un message aux startupper sur les mécanismes de synchronisation des comptes mobile money et des comptes bancaires.

Le troisième jour du salon a vu les passages de :

- Mr. MOUHAMADOU Diallo CIO MAG, qui a motivé les startups sur le récit de son expérience personnelle ;
- Mr. Yves CASTANOU DG de Congo Télécom qui a encouragé les jeunes et en apostrophant sur la passion, selon lui est indispensable ; Être des bosseurs et garder cette habitude ; Être prêt à tout pour réussir ; Battez-vous pour avoir ceux dont vous voulez.
- Mr Waalid KARABACHI (Co-fondateur de BIWARE)
- Mr. Léon Juste IBOMBO, Ministre des postes et télécommunication, en encourageant l'équipe d'organisation, tous les partenaires d'OSIANE et tous les participants pour ce « grand cru ».
- Mme la Ministre des Télécommunications et des médias du BURUNDI ;
- Mr. KHALED Méhiri DG de GET-IT ;
- M. Aken Arnaud ELION DG de SKYTECH Congo ;
- Mr. Charles Mav MBOUMBOU Directeur Commercial de X- OIL ;
- Mr. BOUPOUTOU Serge, responsable Ofis Congo ;
- Mr. BAGARAMA Ibrahim Directeur général d'EcoBank ;
- Mr. Thierry Lezin MOUNGALA, Ministre des Médias et de la Communication, Porte-Parole du gouvernement qui a encouragé les jeunes à innover pour rehausser le pays et a par la suite pris part aux premières auditions des 10 startups sélectionnées.

3. Les auditions des startups devant le Jury

Les auditions des startups ont commencé le premier jour du salon, l'opportunité a été donnée à 34 startups présentes ce jour, de présenter leurs produits pendant 5 minutes, ce qui a permis à deux d'entre elles (TINDA du Congo Brazzaville et MAICHA PAY de l'Ethiopie) de présenter leurs produits devant la délégation des officiels conduites par le Ministre d'Etat venu pour la cérémonie d'ouverture du salon.

Les auditions des startups se sont poursuivies le deuxième jour du salon, le 27 avril 2022 devant un jury constitué de :

- Philippe BOUITI VIAUDO, Associé Gérant OBAC Capital ;
- Jacob BOUNGUISSAT, Associé OBAC Capital et ;
- Vida KALA, Chargé des risques management OBAC Capital.

Les auditions étaient accés sur une présentation du produit pour chaque startup sur 10 minutes, suivis des séances des questions du jury. Le but de ces premières auditions était de sélectionner 10 startups qui passeront devant le jury final.

Délibération par le membre du jury

1. Maisha pay représenté par Mr Landry basé en RDC obtient 89 %
2. Tinda représenté par Mr Obami basé à Brazzaville obtient 87 %
3. Kim engenering basé en RDC obtient 85 %
4. Home tech basé à Brazzaville obtient 85 %
5. Green tech Africa basé à Paris obtient 84 %
6. Agrosolar basé à Brazzaville obtient 83 %
7. Smart agriculture basée en RDC obtient 82 %
8. Noki Noki basé à Brazzaville obtient 81 %
9. Kwaber santé basé à pointe noire obtient 80%
10. Eleza masolo basé en RDC obtient 80 %

Les dix startups sélectionnées ont par la suite présenté leur solution et pris part au challenge devant un jury constitué du :

- Directeur Général de l'ARPCE ;
- Directeur Général de GVA ;
- Vice-Président Orange France ;
- Coordinatrice Générale OSIANE 2022 ;
- Directeur Général de ECOBANK
- Directeur Général de DELOITTE
- Directeur Général de DIGITAL AFRICA
- Directeur Général de SILICONE CONNECT



II.7. LE DIGITAL

Le Digital était une fois de plus au rendez-vous à la 6ème édition du salon international OSIANE qui, s'est voulu hybride. A cet effet, un pôle technique a été mis en place, avec pour missions :

- Gestion de la Connexion Internet du Salon
- Gestion des Equipements
- Développement Web / Appli Mobile
- Retransmission en ligne des activités

II.7.1. CONNEXION INTERNET

Afin de garantir la diffusion des différentes activités en ligne, les opérateurs fournisseur d'accès internet MTN, Congo Telecom et GVA sont les partenaires qui ont fourni l'internet :

- De ces trois opérateurs, seul Congo Telecom a pu déployer et couvrir internet dans toutes les salles dans lesquelles les activités se sont déroulées.
- GVA et MTN Congo ont disponibilisé internet au niveau du local technique du palais et l'équipe technique d'OSIANE a déployé un réseau parallèle à celui de Congo Telecom afin d'assurer la redondance dans les salles ;

- Les MODEM internet MTN ont également été utilisés.

Toutefois, les tests effectués ont permis de constater que la connexion MTN et GVA était autour de 50Mbps et 120Mbps Mpbs pour Congo Telecom. L'internet de Congo Telecom était ouvert au public.

Pour la visioconférence et la diffusion sur les réseaux sociaux c'est la connexion GVA qui a été utilisée, avec en Backup les Modems MTN.

II.7.2. GESTION DES EQUIPEMENTS

Pour cette 6^e édition il fallait équiper :

- Le Stand PRATIC
- Le Secrétariat
- Les 6 salles d'activités :
 - 101 - avec le dispositif pour Zoom et RS
 - 102 - avec le dispositif pour Zoom et RS
 - 102B - avec le dispositif pour Zoom et RS
 - Salle de Presse
 - Latérale Gauche
 - Latérale Droit - avec le dispositif pour Zoom et RS le dernier jour
- La grande Salle, pour la cérémonie d'ouverture - avec le dispositif pour Zoom et RS
- Le Village Startup OSIANE, - avec le dispositif pour Zoom et RS pour les challenges et la cérémonie de Clôture

La couverture de toutes ces activités a été réalisée grâce au matériel du PUIITS, renforcé par les achats effectués à l'occasion du salon, et de la sono de location.

II.7.3. SITE WEB ET APPLI MOBILE

Concernant le site internet, le travail de refonte et mise à jour a commencé en janvier 2022 et s'est poursuivi jusqu'au salon :

- Mise à jour des différentes pages du site, avec l'ajout des nouvelles pages ;
- La réorganisation du menu du site ;
- L'insertion de toutes les activités ;
- Mise en place des différents formulaires d'inscription ;
- La gestion des inscriptions ;
- La mise en ligne du programme.

II.7.4. VISIOCONFERENCE ET STREAMING SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Toutes les activités prévues en visioconférence ont pu se dérouler normalement. Trois (03) salles ont été équipées ainsi que le village Startup pour assurer la visioconférence et le streaming sur les réseaux sociaux.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des activités

	Activité	Zoom	Facebook	Youtube	Twitter	Total
TABLES RONDES	OC1-00 Conférence inaugurale	4				
	OC1-01 Conférence de haut niveau : Ministres et institutions internationales	17				
	OC1-02 Conférence Les mécanismes innovants de financement et les partenariats PPP efficaces pour des infrastructures de télécommunications durables					
	OC1-03 Conférence Les mécanismes innovants de financement et les partenariats PPP efficaces pour des infrastructures de télécommunications durables	3				
	OC1-04 Conférence Les mécanismes innovants de financement et les partenariats PPP efficaces pour des infrastructures de télécommunications durables					
	OC1-05 Conférence Quelle réglementation pour la production, protection et valorisation des données en Afrique Centrale	9	2,6K	566	33	
	OC1-06 Table ronde : Comment accélérer la modernisation des administrations publiques et les systèmes d'information de l'Etat	4				

CONFERENCES	OC2-01 Conférence postale de l'Afrique Centrale	49	220			269
	OC2-03 Conférence PPP sur les infrastructures numériques	46				46
	OC3-02 Panel : comment améliorer la connexion entre les porteurs d'innovation et les partenaires locaux pour assurer leur pérennisation dans l'écosystème entrepreneurial Congolais	9		15		24
ATELIERS	OC3-04 Atelier financement de projets structurants	12	272			284
	OC3-05 Conférence sur le meataverse	5	166			171
	OC3-07 Atelier IPV6, IRR et RPKI	15	192		4	211
	OC3-08 Atelier transformation numérique des professions libérales	7	-	-		7
	OC3-09 Atelier tribunal numérique	7	-	-		7
	OC3-10 Projet Transformation Digitale du Congo (Banque Mondiale)	7	161			168
	OC3-11 Atelier Art Digital	Supprimé à la demande de l'intervenant				
	OC3-13 Pour un développement durable, missions sur l'évaluation de la conformité des marchandises	13	255	-		268
	OC3-15 Validation DNSSEC	2	-	14		16
	OC3-16 Atelier ICANN sur la conformité à l'acceptation universelle des noms de domaine		195		3	198
	OC3-18 Atelier sur la cyber sécurité			19		19
	OC3-19 Mise en œuvre du projet PRIDA et agrément HCM4A	9	-	-		9
	VISO	VILLAGE STARTUP OSIANE - Mercredi 27 avril 2022	4	-	-	-
Village Startup Osiane 2022 - Jeudi 28 avril 2022		3	-	94	-	97
	Osiane 2022 Cérémonie de Clôture	0	902	218	18	138

II.8. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture de la 6^{ème} édition du Salon International des Technologies de l'Innovation et Technologies s'est tenue le 29 avril 2022 à 14H00 au village des startups VISO. Pour cette seconde partie de la journée, sur le focus a été mis sur VISO. Cette cérémonie de clôture a connu plusieurs moments forts parmi lesquels, une remise de reconnaissance à la délégation venu de Kinshasa, et des membres de l'organisation Osiane au Promoteur du salon M. Luc MISSIDIMBAZI pour son engagement à la promotion du numérique au Congo et en milieu juvénile et universitaire.



Parmi les invités de cette cérémonie, étaient présents Madame la Ministre des Petites Moyennes Entreprise, du Secteur Informel et de l'Artisanat, du Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, les Directeurs Généraux des entreprises de la place et de ceux venus des quatre coins du globe.

Des discours se sont succédés dont celui de la Coordinnatrice Générale d'OSIANE 2022 Mme Splendide LENDONGO pour faire le bilan de la 6ème édition et présenter la marraine de VISO pour cette édition, de la Directrice des Opérations OSIANE 2022 pour remercier la délégation venue de la RDC, du promoteur du salon M. Luc MISSIDIMBAZI pour son mot de remerciements.



Prenant la parole en premier, la Ministre des PMEASI a livré un pitch d'une dizaine de minutes devant les startups en les présentant les 5 Directions Générales qui sont déjà mises en œuvre et 3 en vue d'accompagner les porteurs de projets. Par la suite, elle s'est prêtée à répondre : aux questions de son auditoire.

Pour les 4 gagnants (Noki Noki, TINDA, Green Teck Africa ET Home Teck) du challenge VISO, Mme la ministre a promis qu'il y aura une réunion d'entretien avec le DG de la FIGA dès le lundi ; l'accompagnement d'un cabinet de gestion et un entretien avec Mme la ministre des PME avant leur voyage pour la France.



Cette cérémonie riche en couleur a vu les quatre startups congolaises finalises du challenge recevoir leur prix des mains des autorités et dirigeants des entreprises présentes à cette cérémonie. Par la volonté du public, les deux ministres ont été invités à remettre le prix à la startup home tech.



Cette sixième (6^{ème}) édition a été clôturée par le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique Monsieur Léon Juste IBOMBO, qui a débuté son mot de circonstance en félicitant les organisateurs, et en poursuivant en ces termes :

Trois jours durant, vous, experts, startups, entrepreneurs, avez exploré dans une réflexion prospective tous les futurs possibles pour une Afrique dont les défis de développement économique restent à relever.

Plus que d'autres sous régions, ces défis à relever sont nombreux en Afrique Centrale qui regorge indéniablement des potentialités et des compétences technologiques avérées. Les résultats auxquels vous êtes parvenus lors des échanges que vous avez eus dans vos différents ateliers autour de la problématique de l'impact du numérique, des mécanismes de financement innovants, des projets structurants, ne démentent pas les capacités de nos experts à rentrer de plein pied dans la révolution numérique.

C'est tout le sens de la réflexion que vous avez menée sur les approches qui doivent revaloriser la sous-région au nombre desquelles la mutualisation des expériences, la pérennisation du Salon International des Technologies de l'Information et de l'Innovation, la création de l'association des opérateurs et régulateurs postaux de l'Afrique Centrale.

Dans ce même ordre d'idées, nous nous réjouissons, chers participants, de l'assiduité, de l'intérêt et de l'interactivité dont vous avez fait preuve pendant les différentes sessions, donnant ainsi la preuve supplémentaire d'une détermination à aller plus loin ensemble pour atteindre d'une part, les objectifs du développement durable, et d'autre part, les objectifs spécifiques du Plan National de Développement 2022-2026 faisant de l'économie numérique l'un de ses six piliers stratégiques.

Le Village Start-up Osiane « VISO », est un nouvel outil offert aux jeunes innovateurs pour exceller dans les nouvelles technologies promis à un bel avenir, c'est l'invitation renouvelée du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO à sa jeunesse décomplexée.

La loi portant statut des startups du numérique et de l'innovation technologique est là pour vous accompagner.

Je félicite les quatre (4) jeunes start-uppers très décomplexés qui ont été primées ce jour et qui participeront, au nom de la République du Congo, à la 6^e édition du grand salon Viva Technology qui aura lieu du 15 au 18 juin prochain à Paris en France.

Recevez ici les félicitations et les encouragements du gouvernement et par ma voix de son Chef.



II.9. DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGESTIONS

II.9.1. Difficultés rencontrées

Au cours de cette sixième édition du salon OSIANE :

- Au niveau du Village Startup, des Problèmes récurrence des circuits électriques, ne permettant pas de desservir tous les stands ;
- La lenteur des partenaires dans la transmission des documents ou informations relatives à l'organisation de leurs ateliers ou conférences.

II.9.2. Suggestions

Ci-dessous les suggestions, pour les prochaines éditions, nous souhaiterons :

a. Viso

Ouverture de l'événement aux startups d'autres pays de la sous-région

b. Connexion Internet

Intégrer d'autres thématiques dont ceux sur les métiers de comptabilité, de gestion des ressources humaines, etc ;

Intéresser d'autres entreprises à étendu mondiale à l'instar de Google, Akamai, ...

c. Connexion Internet

Que soit amélioré la capacité Internet alloué par les partenaires Matériel

III. CONCLUSION

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons dire que la 6ème édition du salon OSIANE a été un véritable succès avec 12.000 participants, soit 3.000 participants de plus que l'édition précédente.

Des nouveautés ont été introduite cette année avec les conférences Postale, des Directeurs et Responsables des Systèmes d'Information, des Partenariats Publics Privés, l'atelier FINTECH et l'expérience du Village Startup OSIANE qui a été la plus grande nouveauté.

Ce salon a été un grand espace d'échange et de partage d'expériences, d'apprentissage, de renforcement de capacités, d'exposition, de vente, de partenariat, des moments uniques où des personnalités de renommées nationales et internationales se sont prêtées aux visites des stands, au réseautage, aux interview TV et à des Pitch VISO qui ont permis de construire le moral des startups présents.

Les trois (03) conférences ainsi que l'atelier Fintech ont permis chacune de mettre en place un cadre d'échange et de partage.

Des recommandations ont été faite tout au long des conférences, ateliers et formations.

Le Village Startup OSIANE a permis à plusieurs startups de créer de contact et de faire valoir leurs savoir-faire au public et chefs d'entreprises, ce qui augure des bonnes perspectives pour celles qui se sont démarquer et bénéficieront de l'espace qu'offre VIVATECH du point de vue visibilité et échanges d'expériences.

La 7^{ème} édition du Salon International des Technologies de l'Information et de l'Innovation se tiendra du 25 au 28 avril 2023 à Brazzaville sous le thème « Innovons pour progresser ».



osi ane 2022

